

# UNE JEUNESSE ENGAGÉE



*magazine*

# LE LIEN

*m u n i c i p a l d e S a i n t - R a p h a ë l*





P 6 DOSSIER

### PASSEPORT DU CIVISME UNE TRAJECTOIRE D'ENGAGEMENT SUR LE CHEMIN DE LA CITOYENNETÉ

### VERS DES ZONES 30 POUR SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

P 10 TRAVAUX



P 20 COMMERCES

### SOUTIEN ACTIF ET COMMUNICATION CIBLÉE **SAINT-RAPHAËL MET EN LUMIÈRE SES ACTEURS ÉCONOMIQUES**

ÉDITORIAL	03	L'INTERVIEW DU MAIRE	04	DOSSIER	06		
CADRE DE VIE	08	PATRIMOINE	09	TRAVAUX	10	SOCIAL	12
CULTURE	14	QUARTIER	16	SPORTS	18	COMMERCES	20
JEUNESSE	22	ACTUALITÉS	23	ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION	26		
EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	30						

ÉDITION VILLE DE SAINT-RAPHAËL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION FRÉDÉRIC MASQUELIER, CHRISTOPHE BENINCASA (CO-DIRECTEUR)  
PHOTOGRAPHIES JUSTINE DELMOTTE, SELMA BERNY, FRANCK CLUZEL, FRANCK BESSIÈRE, PATRICE TEXIER, PASCAL BORSOTTO,  
VELOVERT, MICHEL JOHNER, DR - RÉDACTION ALEXANDRE DEMESY (rédacteur en chef), IMMA FERNANDEZ-MORFOUACE, ALICE  
PINAT, JEAN-CHRISTOPHE MATTEI, JEAN-LUC GUILLET - DIRECTION ARTISTIQUE, CONCEPTION NICOLAS PAQUETTE - MAQUETTE  
ORIGINALE AGENCE GRAPHO - IMPRESSION RICCOBONO OFFSET PRESSE, TIRAGE 30 000 EXEMPLAIRES - DISTRIBUTION ADREXO  
VILLE DE SAINT-RAPHAËL - 04 94 82 15 00 - ville-saintraphael.fr



**Chères Raphaéloises,  
Chers Raphaëlois,**

L'implication de la jeunesse dans la vie de la cité est un élément fondamental de cohésion sociale.

L'engagement dans des actions de bénévolat, dans le partage des moments d'une histoire commune et collective constituent le ciment de toute organisation humaine.

C'est donc dans cet esprit que nous développons de multiples activités qui contribuent à l'émergence de cette cohésion dans le respect des valeurs républicaines, l'attention à l'autre et le don de soi.

Nous devons saluer l'engagement des membres du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal des Jeunes pour nous accompagner et nous mobiliser pour la réussite de cet objectif.

Je souhaite que nous allions tous ensemble dans cette voie.

C'est pourquoi nous allons, dans les mois et les années à venir, renforcer les initiatives favorisant les actions intergénérationnelles, car je suis convaincu que c'est dans l'échange, le partage et le respect que nous pourrions maintenir une qualité de vie qui ne se limite pas à un cadre harmonieux.

Fidèlement,

Votre Maire

Frédéric Masquelier

# 2024 : UNE ANNÉE QUI FERA DATE



## L'INTERVIEW DU MAIRE

***Monsieur le Maire, la justice vient de donner raison à la Ville en reconnaissant la légalité de conditionner l'obtention de l'argent public à des associations locales, en échange d'une participation aux cérémonies patriotiques de sa ville. Que vous inspire cette décision ?***

Il s'agit d'une décision sage, respectueuse de la mémoire nationale. Le Tribunal administratif valide une décision de bon sens. Il est logique de reconnaître aux Maires la possibilité d'exiger des devoirs en contrepartie de droits : le respect de son pays et des morts pour la France en fait partie. Rendre hommage aux victimes de la déportation ne relève pas de la liberté de conscience contrairement à la position prise par l'État. Ce jugement est le premier en France rendu en ce sens. Il fera date. On constate d'ailleurs que le monde associatif adhère à cette idée, ce n'est pas une punition. Nous avons pu voir lors des dernières commémorations que les membres des associations et les Raphaëlois sont de plus en plus présents. Je ne leur demande que 5 heures de leur temps dans l'année. Nous avons fixé la présence des associations à 5 cérémonies : les 29 avril, 8 mai, 14 juillet, 15 août et 11 novembre. Je souhaite établir une relation de confiance, il n'y aura pas de contrôle. Il est regrettable que toute cette affaire soit née d'un élu de la liste « ma Ville, ma Planète » qui est systématiquement absent lors des commémorations. Je rappelle que cette année sera

particulièrement importante pour notre commune avec la célébration des 80 ans du débarquement de Provence. C'est un événement historique de notre territoire et nous allons organiser de nombreuses actions autour de cette thématique.

***Toujours dans le domaine du patriotisme. Quelle importance revêt pour vous le Passeport du Civisme ?***

C'est un dispositif primordial et je rappelle que Saint-Raphaël était l'an passé la première ville du Var à y avoir adhéré. À l'échelle d'une commune, un Maire doit mettre en avant des valeurs qui permettent de donner un sens commun. Le civisme en fait partie. Le Passeport du Civisme apprend à nos enfants leurs droits et leurs devoirs. Être un citoyen respectueux de ses devoirs n'est pas réservé aux adultes. Se rendre aux commémorations patriotiques leur permet d'apprendre l'histoire de notre pays, de mieux comprendre ce qu'il se passe ailleurs dans le monde, d'échanger, d'en parler en famille. C'est un apprentissage utile. Je suis affligé de constater qu'aujourd'hui une partie de notre jeunesse n'a jamais entendu parler de la Shoah. Il s'agit d'un événement qui ne doit jamais être oublié. Nous devons tous, peu importe notre génération, nous souvenir de ce terrible événement et en transmettre la mémoire aux générations futures afin que cela ne se reproduise plus jamais. Le Passeport du Civisme développe d'autres thématiques dans le but de transmettre des valeurs à notre jeunesse.

***Un rapport d'experts témoigne des incohérences de la future ligne nouvelle. Quelles conclusions en tirez-vous et quelle suite comptez-vous donner à votre engagement contre ce projet ?***

Tout d'abord, ce nouveau nom démontre qu'il n'y a plus de grande vitesse sur cet axe. Ce projet de ligne nouvelle est une aberration et ne présente aucun intérêt pour notre ville. Pourtant, chaque année, la Communauté d'agglomération a l'obligation de participer à son financement à hauteur de 2,5 millions d'euros. Ce rapport conforte ce que nous pensions, il dresse le constat que notre réseau ferroviaire est laissé en mauvais état depuis plusieurs années. En 1978, 2h06 étaient nécessaires pour relier Nice à Marseille, il faut désormais 2h38. Au regard de ces observations, les milliards que représente ce projet devraient être investis ailleurs. Il est totalement anormal qu'en près de 50 ans le temps de trajet entre Nice et Marseille se soit allongé. Ce projet de ligne nouvelle n'a d'avantage que pour certaines villes et ne peut entraîner que des conséquences néfastes pour notre ville, notre communauté d'agglomération, nos commerçants, nos habitants, notre patrimoine remarquable et notre économie. Je continuerai à m'y opposer et à défendre les intérêts de tous les habitants de la Communauté d'agglomération. Nous devons tous être unis pour y faire face. J'organiserai prochainement des réunions publiques.



Cérémonie de la commémoration du 8 mai 1945

### Plusieurs « zones 30 » vont être installées à Saint-Raphaël. Pourquoi cette décision ?

La principale raison de ce passage en « zone 30 » est bien entendu d'assurer la sécurité des Raphaëlois, des automobilistes comme des piétons. La sécurité routière est une de nos priorités et certains axes sont déjà limités à 30 km/h. Nous avons un cœur de ville très vivant que nous essayons de rendre le plus accessible possible aux piétons, il est donc nécessaire pour assurer la sécurité de tous de limiter la circulation sur certains secteurs à 30 km/h. La réduction de la vitesse entraîne également une diminution des nuisances sonores. Depuis mon élection, une bonne partie des courriers des habitants que je reçois concerne ce type de nuisances et je me suis engagé à les diminuer.

### La médiathèque de Saint-Raphaël a évolué avec sa mise en réseau avec la médiathèque de Fréjus. Pourquoi ce réseau ?

Comme je l'ai toujours indiqué, il est important que les villes de la Communauté d'agglomération travaillent ensemble pour le bien des habitants. Voilà un cas concret qui permet à la population de bénéficier d'une offre plus dense dans le domaine culturel. Il s'agit d'un premier pas qui réunit les communes de Saint-Raphaël, de Fréjus, et des Adrets de l'Estérel. J'ai toujours souhaité ouvrir l'accès à la culture pour tous, nous organisons en ce sens des cycles de

conférences gratuites, auxquelles nous invitons notamment des établissements scolaires. La mise en place de ce réseau permet au plus grand nombre d'ouvrir leur horizon culturel et aux plus jeunes de développer l'apprentissage de la lecture. L'offre de documents proposée a été largement étendue et se compose d'un tarif attractif de 5€/an.

### En cette année 2024, de nombreux aménagements sportifs sont réalisés à Saint-Raphaël. Quelle place occupe le sport dans la vie de la Commune ?

Le sport est primordial dans une Ville comme la nôtre. De nombreux Raphaëlois pratiquent une activité sportive et il est essentiel à l'échelle locale de mettre des équipements de qualité à leur disposition. C'est pourquoi cette année est marquée par le début des travaux du Golf de l'Estérel et par l'aménagement des tennis à Roland Garros. Le fait de posséder des infrastructures de haut niveau nous permet d'accueillir des compétitions de prestige. Je souhaite rendre le sport accessible au plus grand nombre aussi, en ce début d'année, nous avons inauguré le plateau sportif de Monge Roustan. Ce lieu, idéal pour la pratique sportive, est ouvert gratuitement à tous les Raphaëlois et permet la pratique du football, du tennis de table, du basketball, du handball et de l'athlétisme. À Saint-Raphaël, nous montrons de manière concrète que nous aimons le sport. L'année 2024 sera une année exceptionnelle pour la France qui recevra, à Paris, les Jeux Olympiques, un siècle

après la dernière olympiade organisée dans notre pays. Nous aurons à Saint-Raphaël l'honneur de recevoir la flamme olympique, le 10 mai prochain. C'est un rendez-vous de prestige pour notre territoire, conjuguant le passage de la flamme avec la thématique de la Grèce et des Jeux antiques. J'ai souhaité également que toutes les générations de Raphaëlois soient pleinement associées à cette journée olympique, en participant à des ateliers d'initiation et de pratique de diverses disciplines sportives. Pour rendre cet événement populaire, festif et joyeux, un village sera installé sur l'esplanade Delayen avec des démonstrations, des animations... Nous avons d'ores et déjà commencé à célébrer ces Jeux avec une exposition dédiée à ce thème à découvrir au Musée Archéologique.

### La France a été touchée par la colère des agriculteurs. En tant que Président de la Communauté d'agglomération, quelle est la situation de l'agriculture à l'échelle locale et comment accompagnez-vous cette profession ?

La colère des agriculteurs trouve une partie de ses fondements dans la « bureaucratie » que symbolise la politique agricole commune. Je comprends totalement leur mécontentement. Ils doivent, notamment, être soutenus dans leur combat contre les normes bureaucratiques. Un exemple concret est donné avec le millefeuille des normes sur les haies. Pour un acte aussi simple que planter une haie, un agriculteur est aujourd'hui soumis à 14 réglementations différentes, françaises et européennes, issues du code de l'urbanisme, du code du patrimoine et du code de l'environnement. La « bureaucratie » est de plus en plus présente dans notre pays et concerne tous les secteurs de métiers. Il faut y mettre un terme. Les agriculteurs sont déjà confrontés à une baisse de leurs revenus, à une hausse des coûts de l'énergie et à la concurrence des importations. À cela s'ajoute le respect de normes environnementales de plus en plus complexes et coûteuses. Nous possédons sur le territoire de la Communauté d'agglomération de très belles exploitations maraîchères. Nous avons mis en place un plan agricole au sein duquel nous luttons notamment contre l'implantation de constructions et d'installations dressées sans autorisation dans des zones agricoles. Je souhaite également la mise en place d'un fonds agricole de 3 millions d'euros sur 3 ans pour soutenir l'agriculture locale. Ce dernier est pour l'instant bloqué par la Région. Ceci est révélateur de la « bureaucratie » et de la satisfaction de certains à soutenir des intérêts illégitimes.

PASSEPORT DU CIVISME

# UNE TRAJECTOIRE D'ENGAGEMENT SUR LE CHEMIN DE LA CITOYENNETÉ



DOSSIER

« Le civisme c'est le respect de l'autre dans une société, c'est accepter de faire des efforts pour autrui, c'est aussi aimer son pays. Tout cela fait l'objet d'une démarche et s'apprend dès le plus jeune âge. »

FRÉDÉRIC MASQUELIER

À Saint-Raphaël, un projet éducatif novateur baptisé « Passeport du Civisme » vise à promouvoir les valeurs citoyennes auprès des élèves du CE2 au CM2, au sein de la communauté éducative. Initié en 2022, il place les jeunes Raphaëlois au cœur d'un dispositif qui a le soutien de l'Inspection Académique, les implique dans la vie de leur commune et leur inculque les valeurs fondamentales de la République.

LE PASSEPORT DU CIVISME EN CHIFFRES



1 210

élèves impliqués depuis 2022



710

élèves concernés en 2023  
au sein de 29 classes



11

thématiques déclinées

## Sur le chemin de la citoyenneté

La formation d'une jeunesse citoyenne à Saint-Raphaël est menée en parfaite conformité avec les programmes scolaires d'éducation morale et civique. Ce projet éducatif a débuté avec l'adhésion de la Commune à l'Association du Passeport du Civisme en septembre 2022, suivi d'une mise en œuvre effective dans les écoles. Saint-Raphaël est la première ville du Var à avoir souscrit à ce dispositif novateur, qui offre aux élèves un parcours civique jalonné d'actions individuelles et collectives. L'édition inaugurale (2022-2023) a rassemblé 21 classes, regroupant ainsi plus de 500 élèves impliqués dans diverses initiatives.

## Les actions éducatives du dispositif

Les actions éducatives du Passeport du Civisme se déclinent en 11 thématiques: Devoir de mémoire; Histoire et patrimoine national et local; Citoyen français de demain; Défendre la France; Permis Internet; Protection des citoyens; Entretenir le lien intergénérationnel et la solidarité; Partager les valeurs du sport; Bien vivre ensemble: connaître et comprendre le handicap; Préserver son environnement; Se protéger du harcèlement. Ces actions peuvent être menées individuellement en famille, ou collectivement, sous la supervision des enseignants. Chacune d'elles est validée par un ambassadeur du « Passeport du Civisme » qui appose un tampon sur le livret de l'enfant.

## Des élèves engagés et célébrés

En juin 2023, la Ville a organisé une cérémonie au Palais des congrès, pour honorer les élèves ayant accompli au moins 3 actions, marquée par la remise de médailles et de diplômes aux lauréats. La présence enthousiaste de plus de 200 enfants, accompagnés de leurs enseignants et parents, a souligné l'importance de leur implication. Pilote du projet, Olivier Spinnhirny, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, souligne: « Cette initiative vise à instruire les adultes de demain en éveillant, dès l'enfance, leurs sens des responsabilités et du civisme. Les jeunes Raphaëlois réalisent des actions qui les invitent à s'impliquer concrètement dans la vie locale. »



1



2



3

## DOSSIER



4



5



6

1 Visite du commissariat de Police Nationale de Fréjus  
2 Atelier de sensibilisation à la discrimination au Musée Louis de Funès

3 Sensibilisation à l'environnement lors d'une balade au Dramont  
4 710 élèves participent à cette 2<sup>e</sup> édition du Passeport du Civisme

5 Rencontres avec les séniors de la résidence Hermès  
6 Sensibilisation au handicap avec l'association « Les Chiens Guides d'Aveugles »

7 Initiation aux gestes qui sauvent  
8 Découverte de la vie d'Alice Milliat, figure incontournable de l'olympisme qui prône l'égalité des sexes dans le sport

9 Visite du Musée Archéologique

## LES POINTS FORTS DE L'ACTION 2023-2024

Pour l'édition en cours, le programme éducatif a été officiellement lancé en novembre 2023 et enregistre une participation en hausse avec 29 classes, impliquant 710 élèves. Il repose sur 5 piliers obligatoires, visant chacun à inculquer des valeurs citoyennes essentielles aux élèves :

**LE DEVOIR DE MÉMOIRE**, encourage la participation à des cérémonies commémoratives et prévoit une préparation en amont avec l'association du Souvenir Français.

**L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL**, invite les élèves à visiter des lieux culturels de la ville tels que le Musée Louis de Funès, le Musée archéologique et la Maison des Carriers.

**ENTRETIENR LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET LA SOLIDARITÉ**, propose des projets entre les classes et 6 résidences séniors de la Ville, ainsi que des actions individuelles avec des associations caritatives partenaires.

**LA PROTECTION DU CITOYEN**, comprend des visites au commissariat et une initiation aux gestes qui sauvent par la Protection Civile, réservée aux classes de CM2.

**LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**, encourage la participation à des ateliers de sensibilisation à la préservation de l'environnement et à la journée « Tous au compost ».

**D'AUTRES PILIERS FACULTATIFS SONT ÉGALEMENT PROPOSÉS AU PROGRAMME DU DISPOSITIF, NOTAMMENT :**

**DÉFENDRE LA FRANCE**, invite à participer à des ateliers en partenariat avec le Musée des Troupes de Marine.

**LE PERMIS INTERNET**, propose un atelier de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable.

Parmi les points forts de cette année, **LA SENSIBILISATION AU HANDICAP VISUEL**, en partenariat avec l'Association Chiens guides d'aveugles, et les interventions de la Protection Civile sur les « GESTES QUI SAUVENT » se démarquent.

En relation avec les Jeux Olympiques 2024, **PARTAGER LES VALEURS DU SPORT**, encourage la visite d'expositions et la participation à un parcours olympique présenté à la Médiathèque sur le thème de l'égalité filles/garçons dans le sport.



7



8



9



**80** % des Raphaëlois estiment que le projet de LNPCA porté par la Région qui prévoit la création d'une gare au Muy et la suppression de la desserte TGV en gare de Saint-Raphaël est une mauvaise chose.

**87** % des Raphaëlois estiment que la préservation de l'espace naturel du Massif de l'Estérel doit primer sur les questions de rapidité des transports.

*Enquête réalisée par l'Ifop du 19 au 24 février 2024 auprès d'un échantillon de 605 personnes, représentatif de la population de Saint-Raphaël de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.*

# SAINT-RAPHAËL S'OPPOSE À LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

## CADRE DE VIE

**Depuis plusieurs mois, Frédéric Masquelier s'oppose au projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, vieux serpent de mer de plus de 30 ans. Ce projet, qui a perdu son ambition originelle, se caractérise par une opacité globale adossée à un budget pharaonique non assuré, combinant désastre écologique et innovation zéro.**

Dernièrement, un rapport d'expertise élaboré par le cabinet Claraco, spécialisé dans le secteur ferroviaire, révèle un manque d'investissement de la Région, de la SNCF et de l'État sur les lignes ferroviaires du territoire. Ce projet est avant tout au service des métropoles (Marseille/Toulon/Nice) afin de financer le réaménagement de leurs gares principales et de leur réseau. Il ne s'agit plus d'une LGV, ligne à grande vitesse mais d'une simple ligne nouvelle sur une section réduite de son parcours. La vitesse commerciale des trains plafonnera sur une partie seulement à 250 km/h ce qui n'apportera pas de gain de temps. Il est inscrit dans ce projet la construction d'une gare nouvelle au Muy, qui ne permettra pas de réduire le temps de trajet pour aller à Paris (car les trains passeront toujours par Marseille et Toulon). Pour les Raphaëlois, la durée sera même rallongée du temps de parcours en automobile ou en bus pour rejoindre la future gare du Muy. Suivant l'analyse d'experts, le non-investissement dans la maintenance des rails a notamment entraîné une durée de trajet plus élevée entre Marseille et Nice, alors qu'en 1978 il fallait 2 heures 06, il faut désormais 2 heures 38. Le projet prévoit de ramener le temps de trajet à 2 heures 18.

### De graves conséquences économiques et écologiques le territoire

La création de cette gare au Muy entraînerait la suppression du TGV en gare de Saint-Raphaël Valescure et causerait de graves conséquences économiques pour les villes de la Communauté d'agglomération, les commerçants et les habitants. Chaque année, la gare de Saint-Raphaël accueille plus d'1,36 million de voyageurs et constitue un vecteur important pour le tourisme de la Commune. Par ailleurs, le projet de ligne nouvelle prévoit de traverser le Massif

de l'Estérel en y construisant notamment un tunnel. Un choix en totale contradiction avec le souhait de la Ville de protéger ce lieu remarquable en obtenant le label « Grand Site de France ».

### Plus de 100 millions d'euros de préjudice

La Communauté d'agglomération participe au financement de ce projet, notamment avec la taxe additionnelle à la taxe de séjour instaurée en 2023. Chaque année, la Communauté d'agglomération se voit prélever plus de 2,5 millions d'euros pour un projet qui a terme lui sera défavorable et dont le préjudice actuel est estimé à plus de 100 millions d'euros. Actuellement, seules les 2 premières phases estimées à 3,5 milliards d'euros sont à peu près assurées d'être réalisées. Ainsi, la seule certitude que nous ayons aujourd'hui c'est que ce projet, financé par tout le territoire régional n'aura pour résultat que l'aménagement et la modernisation de la gare de Marseille et de celle de Nice Aéroport.

L'infrastructure ferroviaire actuelle, en place depuis plus d'un siècle, doit rester l'outil de demain qui modernisé augmentera ses performances avec des impacts limités et des coûts maîtrisés.



**Plus de 100**  
millions d'euros  
de préjudice



**1,36**  
million de voyageurs  
par an en gare de  
Saint-Raphaël Valescure

# SAINT-RAPHAËL VA CÉLÉBRER LES 80 ANS DU DÉBARQUEMENT DE PROVENCE

PATRIMOINE

**Le 15 août 1944, les Alliés débarquaient en Provence dans le cadre de l'opération « Dragoon ». Parmi les zones ciblées, la 36<sup>e</sup> division d'infanterie du Texas débarque sur la plage du Dramont. La veille, 860 soldats ont débarqué à Anthéor. 80 ans après, Saint-Raphaël commémore ce moment fort de la Seconde Guerre mondiale en célébrant cette date historique.**

Nommée « La semaine du Débarquement », cette période de commémoration s'étendra à Saint-Raphaël, du 12 au 18 août. Des hommages aux victimes et à tous ceux qui se sont battus pour libérer la France seront organisés ainsi que de nombreuses animations nous replongeant dans l'ambiance festive d'après-guerre.

Cet événement exceptionnel se déroulera en présence de la 36<sup>e</sup> Division d'infanterie du Texas qui viendra spécialement en délégation pour ces commémorations. Des musiciens de la 36<sup>e</sup> participeront à animer cette semaine festive et patriotique.

## Découvrez les premiers événements du programme :

- Du 30 avril au 11 mai 2024 : exposition « Une passion pour la France - Charles de Gaulle » dans le hall du Centre culturel
- Du 6 juin 2024 au 31 mars 2025 : exposition « La Grande Vadrouille » au Musée Louis de Funès
- Exposition sur l'histoire de la ville issue de la collecte de la mémoire raphaëloise
- Événements festifs et patriotiques
- Publication d'un livre sur le débarquement
- Exposition sur les vestiges subaquatiques au Musée archéologique
- Hommage à Glenn Miller lors du Festival des Jazz
- Projections de films
- Atelier de reconstitution d'un journal des années soixante pour les plus jeunes
- Ateliers pour enfants sur l'esplanade du débarquement
- Spectacle en partenariat avec l'association Lou Misteriou sur l'esplanade du débarquement
- Et bien d'autres...

 Retrouvez prochainement le programme : [ville-saintraphael.fr](http://ville-saintraphael.fr)



### COLLECTE DE LA MÉMOIRE RAPHAËLOISE 1939-1945

Dans le cadre des célébrations en 2024 du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Provence et de la libération de la Commune, qui se traduiront par la publication d'un livre, par un cycle d'expositions et de conférences, et par des animations franco-américaines, la Ville de Saint-Raphaël organise la « Collecte de la Mémoire Raphaëloise 1939-1945 ».

**La Commune lance un appel à documents d'archives de tous types et supports (lettre, article, affiche, journal, photographie, négatif, carte postale, plan, ticket de rationnement...), ainsi qu'un appel à témoignages et anecdotes couvrant la période allant de 1939 à 1945 : vie quotidienne, occupations italienne et allemande, résistance, débarquement, libération, reconstruction.**



Si vous possédez ce type de documents, souhaitez apporter un témoignage, faire un prêt pour numérisation ou un don à la Ville, contactez le service des Archives Municipales de Saint-Raphaël, 19 impasse Martin Bidouré (derrière le Centre Culturel) - Tél. : 04 94 82 64 10 - [archives@ville-saintraphael.fr](mailto:archives@ville-saintraphael.fr) - [ville-saintraphael.fr/cultivee/collecte-de-la-memoire-raphaeloise](http://ville-saintraphael.fr/cultivee/collecte-de-la-memoire-raphaeloise)



# VERS DES ZONES 30 POUR SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

## TRAVAUX

Maxime Grillet adjoint délégué au cadre de vie et aux travaux sur le terrain avec Hervé Chiron adjoint au Maire et des membres de Conseils de Quartier dans la rue du stade bientôt limitée à 30 km/h

À compter du mois d'avril, des axes de circulation des quartiers de Valescure Sud et du centre-ville nord vont être limités à 30 km/h. La zone sera délimitée au Nord par le Chemin Aurélien, à l'Ouest par le Pédégal, à l'Est par l'Avenue de Valescure et au Sud par la Garonne. Maxime Grillet, adjoint au Maire délégué au Cadre de vie et aux Travaux expose cette volonté municipale qui pourrait s'étendre à d'autres rues.

### **Monsieur Grillet, pourquoi avoir fait le choix de créer de nouvelles zones 30 km/h en ville ?**

Nous sommes tous automobilistes, conducteurs de deux-roues, piétons ou cyclistes. Faire en sorte que nos déplacements sur le territoire soient plus sûrs constitue l'une des priorités de notre Maire, Frédéric Masquelier. Rouler à 30 km/h au lieu de 50 a de nombreux bénéfices. Tout d'abord, cela permet d'améliorer la sécurité en réduisant les risques d'accidents. Les conducteurs ont un temps de réaction plus court et une distance de freinage plus courte. Deuxièmement, cela améliore la qualité de vie en réduisant le bruit et la pollution liés à la circulation automobile. Enfin, cela permet de promouvoir les mobilités plus durables et respectueuses de l'environnement en encourageant l'utilisation des modes de déplacement doux tels que la marche, le vélo et les transports en commun.

### **Qu'est-ce qu'une zone 30 km/h ?**

Il s'agit d'un espace public comprenant des rues, des trottoirs, des places, destiné à accueillir des piétons, des automobilistes et

des cyclistes dans des conditions apaisées et plus sûres. Il est annoncé par une signalisation spécifique (panneau ou marquage au sol) à l'entrée de la zone, mais aussi à la sortie du secteur délimité. Des aménagements physiques seront adaptés en fonction des spécificités des rues concernées par cette zone 30 et des besoins des usagers. La priorité à droite retenue sur certains axes contribuera à créer un environnement plus sûr en encourageant les conducteurs à être plus attentifs.

### **Quelle est la conduite à tenir lorsqu'on entre en zone 30 km/h ?**

Il est important que chaque usager de la route connaisse la réglementation en vigueur pour adapter son comportement à l'intérieur des zones 30. Malgré tout, chacun doit rester vigilant.

- Pour les véhicules motorisés (voiture, deux-roues), l'entrée d'une zone 30 doit interpellier le conducteur pour inciter à un changement de comportement et l'amener à réduire sa vitesse.
- Les cyclistes doivent quant à eux emprunter uniquement les pistes cyclables lorsqu'elles existent, garder leurs distances

avec les voitures, ne pas rester dans leur angle mort ou se faufiler entre les véhicules, même si la voie est dégagée.

- Pour les piétons, il faut faire attention à ne pas traverser en dehors des passages dédiés, à ne pas emprunter les pistes cyclables ou encore marcher au milieu de la route sous prétexte que la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.

### **Quelles sont les autres mesures prises pour sécuriser la circulation ?**

Nous avons, au cours de cette mandature, réalisé de nombreux aménagements, notamment en sécurisant les passages piétons, en renforçant le marquage au sol au niveau des établissements scolaires et en installant des feux récompense et des radars pédagogiques. La municipalité a également procédé à la création de mini giratoires, de trottoirs, de pistes et de bandes cyclables.



**i** RETROUVEZ  
LE PLAN DES AXES  
CONCERNÉS

# 2024 CE SERA L'AN 1

La reprise en régie du Golf Estérel et de l'Académie marque un tournant dans l'histoire de ce golf. Pour mener à bien ce projet, c'est Christophe Lauray qui a été choisi pour diriger le site. Un homme d'expérience qui baigne dans le milieu de ce sport depuis plus de 30 ans avec un petit plus, la fibre locale. Ancien directeur du Golf Tennis Club de Valescure pendant 4 ans, il est un véritable atout pour promouvoir le golf de l'Estérel dans la région.

## TRAVAUX



### **Christophe Lauray, qu'est-ce qui va changer au Golf Estérel et à l'Académie ?**

Tout et rien à la fois. Tout parce que le 18 trous et l'Académie vont bénéficier de bien plus qu'une solide cure de jouvence. Le matériel également avec 18 nouvelles voitures électriques. La signalétique complète du golf. L'accueil puisque nous sommes provisoirement dans un bureau à l'hôtel. Rien pour ce qui concerne son mode de fonctionnement. L'association qui gère les compétitions reste la même. Concernant les tarifs, pendant toute la période des travaux, il y aura 30 % de remise pour un abonnement à l'année par rapport à celui de l'année dernière. Je vous invite à aller sur notre site pour découvrir toutes les formules.

### **Vous avez récemment parlé de période transitoire, c'est-à-dire ?**

2024 et début 2025 vont être perturbées par de grands travaux de réfection mais on peut jouer au golf sans problème. La première tranche de travaux est la plus importante parce qu'elle touche à la fois les 9 trous de

l'Académie et les 9 premiers trous du golf et ce jusqu'à fin juin, mi-juillet. Nos abonnés ne pourront utiliser que les 9 derniers trous du parcours. On est justement en train de réfléchir pour mettre en place 2 départs et 2 trous d'arrivée différents sur l'ensemble du parcours. De juillet à fin septembre, tout sera de nouveau ouvert, sauf le practice qui sera lui en travaux. Et enfin d'octobre 2024 à avril 2025, on bouclera les travaux avec les 9 derniers trous du parcours. En résumé, quelle que soit la période, il y aura toujours la possibilité de faire un parcours complet.

### **Nouveau golf, nouvelle mentalité, quels seront les atouts du golf de l'Estérel et de l'Académie ?**

Ils seront multiples. Le parcours sera exceptionnel et il y a une volonté de resserrer les liens avec l'association Golf Estérel afin qu'il y ait ici, et le plus vite possible, un esprit club. Cela passe par des compétitions officielles bien sûr, mais aussi par des tournois intermembres ou interabonnés. Il y a également un souhait d'ouvrir le golf aux moins de 18 ans et aux jeunes actifs. Plusieurs formules sont déjà proposées dans



CHRISTOPHE LAURAY  
DIRECTEUR  
D'EXPLOITATION  
DU GOLF

ce sens avec des tarifs très attractifs dont la gratuité pour les moins de 18 ans licenciés au golf de l'Estérel.

### **Dernier point, les abonnés ?**

La campagne d'abonnement a été relancée en janvier dernier et sur les 2 sites nous sommes déjà à plus de 300 abonnés. Ce chiffre va encore grossir d'ici la fin de l'année mais je suis persuadé qu'une fois les travaux terminés nous serons très vite à plus de 500, voire 600. Il y a eu une certaine crainte légitime de la part de certains anciens membres qui ne manqueront pas de nous rejoindre après avoir pris connaissance du projet.

 Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [golfdelestere.com](http://golfdelestere.com)

MUTUELLE JUST

# DÉJÀ PLUS DE 400 RENDEZ-VOUS LORS DES PERMANENCES



Après une signature officielle en présence de Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et de Philippe Mixe, Président de la Mutuelle Just, une réunion publique a permis à près de 300 Raphaëlois de découvrir l'offre de mutuelle santé communale. Ce partenariat s'inscrit dans une politique sociale dynamique qui tend à favoriser un meilleur accès aux soins et veille au pouvoir d'achat des Raphaëlois.

Depuis le lancement des permanences le 22 janvier, plus de 400 Raphaëlois se sont manifestés pour avoir des informations complémentaires sur ce dispositif qui permet aux habitants de Saint-Raphaël de souscrire à une complémentaire santé et ce, à des tarifs négociés et adaptés à leurs besoins. La Mutuelle de santé communale est un dispositif de solidarité, non obligatoire, qui comprend 5 niveaux de garanties et un accès aux soins, sans condition d'âge ou de ressources. La Ville ne participe pas au financement du coût de cette mutuelle.

## Le sport au cœur des préoccupations

La Mutuelle Just s'engage par ailleurs pour que l'activité physique et sportive soit accessible à tous, en proposant 2 dispositifs :

- Prise en charge d'un programme de

sport sur ordonnance : les adhérents qui entrent en Affection de Longue Durée exonérante (maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite une prise en charge thérapeutique) peuvent bénéficier d'une activité physique et sportive adaptée, prescrite médicalement. La prestation, d'une valeur équivalente à 500 €, correspond à un programme d'activité physique adaptée à réaliser auprès de l'Association SIEL Bleu.

- Remboursement de la licence sportive : à des fins de prévention, la Mutuelle Just organise annuellement une opération consistant à promouvoir les activités sportives et à les rendre accessibles à tous. Elle participe ainsi au financement de la cotisation annuelle de ses adhérents à un club, une association ou un établissement sportif, à hauteur de 40 € maximum par an et par bénéficiaire.

## 30 € offerts par parrainage

Si les Raphaëlois peuvent déjà adhérer à cette mutuelle et bénéficier de tarifs préférentiels, un système de parrainage permet en outre de leur faire réaliser des économies. Chaque nouvelle adhésion parrainée rapportera 30 € au parrain adhérent de la Mutuelle Just dans la limite de 5 parrainages, soit 150 € par an. Pour en bénéficier, il suffit de recommander la Mutuelle Just. Une fois l'adhésion du filleul réalisée, un virement de 30 € est réalisé au bénéfice du parrain.



INFORMATIONS ET LIEUX DES PERMANENCES

**Renseignements :**  
0 809 546 000 ou just.fr

## QUELQUES EXEMPLES

<b>MÉDECINE DE VILLE</b> tous niveaux => Consultation médecin généraliste	26,50 € 17,55 € 7,95 €	Il vous reste à payer : Sans mutuelle : 8,95 € Avec mutuelle : 1 €
<b>OPTIQUE</b> GT niveau 5 => Monture + 2 verres simples	300 € 0,03 € 299,97 €	Il vous reste à payer : Sans mutuelle : 299,97 € Avec mutuelle : 0 €
<b>DENTAIRE</b> tous niveaux - => Pose d'une couronne dentaire céramique monolithique (zircone) sur une molaire HBLD073 (Base de remboursement : 120 €)	300 € 72 € 228 €	Il vous reste à payer : Sans mutuelle : 228 € Avec mutuelle : 0 €

Légende :

Votre dépense

Remboursement de la Sécurité Sociale

1 € de participation forfaitaire

Remboursement de votre mutuelle

Reste à charge

# DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES FACILITÉES POUR LES AÎNÉS RAPHAËLOIS

SOCIAL

La ville de Saint-Raphaël met tout en œuvre afin de faciliter le quotidien de ses aînés. C'est pourquoi elle met à leur disposition nombre d'outils pour simplifier les démarches administratives auxquelles ils doivent faire face. Focus sur deux initiatives portées par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).

## Via Trajectoires Grand Âge, une plateforme dématérialisée et simplifiée

Il s'agit d'un outil pour faciliter l'inscription des seniors en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, en Résidence autonomie, en Accueil de jour ou en Unité de Soins de Longue Durée. Ce site, facile d'accès à toute personne possédant une adresse courriel, permet la création d'un dossier dématérialisé qui centralise l'ensemble des demandes. Il offre ainsi la possibilité de suivre ces démarches en ligne en temps réel mais également de consulter l'annuaire des institutions en les sélectionnant selon des critères de lieu, de prix ou encore de type de services proposés.

## Un formulaire unique pour simplifier la demande d'aide à domicile

Il existe désormais un seul imprimé pour faire une demande d'aide à domicile. Cette initiative marque une réelle avancée dans la simplification administrative. Ce formulaire (le Cerfa n° 16301\*01) offre l'accès simultané à l'une des deux prestations suivantes :

- L'Accompagnement à domicile des personnes âgées des caisses de retraite (pour les retraités du régime général ou de la fonction publique d'État et les retraités agricoles)
- L'Allocation personnalisée d'autonomie (proposée par les départements).

Un questionnaire est également joint au formulaire afin d'aider les personnes concernées à déterminer la solution la plus adaptée à leurs besoins.



## Comment procéder pour faire votre demande ?

- Si vous dépendez de la Carsat Sud-Est : Adressez un courrier à Carsat Sud-Est - Département offres de services et parcours - 35 rue George - 13386 Marseille cedex 20, ou un courriel à marseillepap@carsat-sudest.fr.
- Si vous dépendez de la MSA Provence-Azur : Adressez un courrier à MSA Provence-Azur - CS 70001, 13416 Marseille Cedex 20, ou rendez-vous sur votre espace privé sur msa.fr.
- Si vous dépendez du département du Var : Adressez un courrier à Département du

Var – Direction de l'autonomie – 412 rue Jean Aicard – 83015 Draguignan.

## Besoin d'aide dans vos démarches ?

Les agents du C.C.A.S sont là pour vous accompagner face au moindre de vos questionnements. Qu'il s'agisse de la création d'une adresse mail, de la communication avec les établissements ou de l'envoi de formulaires, rendez-vous à l'espace Seniors du C.C.A.S. (du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le vendredi jusqu'à 16 h 30) ou par téléphone au 04 94 19 10 95 ou 04 91 19 51 27.



## SAINT-RAPHAËL « VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANE »

Le don d'organe est un enjeu de santé publique. Afin de promouvoir ce geste de fraternité, d'informer le public sur cette cause de solidarité et de contribuer à réduire un taux d'opposition encore élevé en France (+ de 30 %), la Ville a signé une charte avec le collectif Greffe. Un panneau « Ville ambassadrice du don d'organe » sera installé aux principales entrées de la Ville et des actions seront mises en œuvre au cours de l'année afin de sensibiliser les Raphaëlois à ce sujet.

# LE RÉSEAU QUI VOUS OUVRE LES PORTES DE LA CULTURE!

2024 marque le développement des services et des offres de la Médiathèque de Saint-Raphaël par sa mise en réseau avec celles de Fréjus et des Adrets de l'Estérel, au sein d'une nouvelle entente intercommunale : « Les Médiathèques de l'Estérel-Médiatem ». Déployé depuis le 12 février, ce réseau mutualise l'ensemble des ressources des 10 médiathèques présentes sur notre territoire. En un seul clic, accédez à toutes les collections disponibles sur le bassin de vie !



234 000

documents  
tous supports

190 000

livres



30 000

CD



12 000

DVD



2 000

E-books



200

revues



## Une mutualisation mise en place en un temps record

« La connexion des communes de l'agglomération au réseau des médiathèques offre un accès élargi à la culture, à la lecture et à l'éducation » explique Guillaume Decard, adjoint délégué à la Culture et à la Jeunesse, « cette mutualisation permet également de mettre sous le feu des projecteurs nos fleurons locaux que sont le Cré@lab, la Ludothèque et bien d'autres initiatives remarquables. Ces espaces voués à la culture numérique et aux jeux de société sont uniques sur notre territoire »

Un peu moins de 2 ans ont été nécessaires pour déployer le nouveau réseau de lecture public: Les Médiathèques de l'Estérel – Médiatem. « Pour créer un tel réseau, il faut habituellement compter 3 à 4 ans » indique Cécile Pellegrin, directrice de la Médiathèque de Saint-Raphaël, qui a conduit ce projet collaboratif: « il a été mis en place en un temps record! L'année 2023 a été consacrée à l'étude de préfiguration du

nouveau réseau, ainsi qu'aux opérations informatiques et administratives destinées à sa mise en place technique. »

Une carte unique permet d'emprunter et de retourner des documents sur tout le bassin de vie, favorisant les échanges culturels et renforçant le tissu social. Les collections sont mutualisées ainsi que les compétences de personnels qualifiés qui connaissent parfaitement les fonds et ont des missions complémentaires. L'accent est notamment mis sur la valorisation de la richesse locale, avec des fonds anciens qui recèlent des pépites datant du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

## L'offre numérique démultipliée

La fusion des catalogues démultiplie l'offre numérique en proposant davantage de choix aux usagers. Le réseau a notamment souscrit à une offre unique en France: « Médi@thèque Numérique CVS » (Collectivité Vidéo Servir) qui donne

accès à un catalogue vidéo, tous genres confondus, de plus de 320 000 références visibles en streaming, enrichi de près de 15 000 nouveautés chaque année. Côté musique, on y retrouve plus de 6 200 000 références. Une offre spécifique pour la jeunesse, jusqu'à l'âge de 11 ans, et également déployée.

## + d'accessibilité

- Une seule carte d'abonnement valable dans l'ensemble des médiathèques du réseau
- Un tarif annuel de 5 euros pour tous
- Gratuité jusqu'à l'âge de 25 ans, les tributaires des minima sociaux, les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées

## + de services

- Un catalogue commun de documents consultables en ligne sur un site portail unique:
- [www.bm.esterel-mediatem.fr](http://www.bm.esterel-mediatem.fr)
- Une offre de 234 000 documents tous supports (livres, CD, DVD, E-Books, revues)
- Emprunt et retour des documents dans n'importe quelle médiathèque du réseau
- Jusqu'à 50 documents empruntables par mois (livres, presse, dvd, E-books, liseuse et jeux de société).

## Horaires d'ouverture des médiathèques de Saint-Raphaël:

- **Centre culturel:** du mardi au samedi: 10 h 00 - 18 h 00, dimanche: 10 h 00 - 17 h 00
- **L'Aspé:** mercredi, vendredi: 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 18 h 00, samedi: 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 17 h 00
- **Agay:** mercredi: 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 17 h 00, vendredi: 9 h 00 - 12 h 00
- **Boulouris:** lundi, mercredi: 9 h 00 - 12 h 00, vendredi: 14 h 00 - 17 h 00
- **Dramont:** mardi et jeudi: 9 h 00 - 12 h 00 - 14 h 00 - 17 h 00

EXPOSITION - DU 6 FÉVRIER AU 18 MAI

# « QUAND LA FLAMME OLYMPIQUE PASSE À SAINT-RAPHAËL »

Tous les quatre ans à Olympie, le flambeau des Jeux modernes est symboliquement allumé dans le temple d'Héra. Après un relais de 12 jours en Grèce et une traversée de la Méditerranée, la Flamme Olympique arrivera en France le 8 mai 2024, avant de parcourir officiellement notre ville, le vendredi 10 mai 2024. À cette occasion, le Musée archéologique présente une exposition inédite sur l'histoire de l'olympisme depuis l'Antiquité : « Quand la flamme olympique passe à Saint-Raphaël ». Elle participe à promouvoir ce grand événement sportif qui valorise la richesse du patrimoine naturel, culturel et historique de notre commune, en présentant au public et particulièrement aux plus jeunes, l'origine antique des Jeux Olympiques au sein du Musée archéologique.

## Une célébration de l'histoire et des valeurs des Jeux Olympiques

Cette exposition retrace l'évolution des Jeux et de ses disciplines sportives en mettant en lumière ses moments marquants, en célébrant les valeurs de l'olympisme telles que l'amitié, le respect et l'excellence aussi bien d'un point de vue sportif, qu'artistique et symbolique. Des collections archéologiques antiques seront notamment à découvrir (lampes à huile), ainsi que des objets du Musée national du sport (flamme des JO d'été de 1976 à Montréal et disquette). Une exposition à visiter en famille pour tout connaître de l'événement sportif, social et culturel le plus important du calendrier de la Grèce antique à nos jours !



**i** Entrée libre aux heures d'ouverture du Musée archéologique. Musée archéologique - Rue des templiers - Tél. 04 94 19 25 75 - musee@ville-saintraphael.fr

CULTURE

CARNAVAL - 16 ET 17 MARS

# SAINT-RAPHAËL À L'HEURE DU CINÉMA

Placée sous le thème du 7<sup>e</sup> art, l'édition 2024 du Carnaval de Saint-Raphaël s'annonce festive et colorée. En famille ou entre amis, elle invite chacun à vivre des moments de partage et de joie dans un esprit de convivialité et de célébration. Inspirés d'une filmographie populaire qui a captivé des générations de public, les chars du carnaval célèbrent cette année les grands moments de cinéma : « Les Gendarmes de Saint-Tropez », « Jurassic Park », « Les dents de la mer », « Star Wars », « Super Mario Bros », « King Kong »... Rendez-vous les 16 et 17 mars pour 2 journées de pur divertissement.



## Par ici le programme !

Samedi 16 mars

Carnaval des enfants : des ateliers de création de masques, de grosses têtes en papier mâché et du maquillage attendent les plus jeunes qui sont invités à venir déguisés. Place Couillet, de 14h 30 à 17h 30.

Une parade nocturne composée de chars et d'une sauterelle géante prendra le départ à 18h 30, au niveau du parking Beurivage, en direction de la rue Waldeck Rousseau et du Vieux Port, pour rejoindre le bord de mer en formant une boucle. Elle se clôturera par un spectacle sur le bord de mer.

Dimanche 17 mars

Retrouvez à partir de 15h 00, toujours au départ du parking Beurivage, la grande parade du carnaval conçue sur le thème du 7<sup>e</sup> art. Émerveillez-vous au passage des chars des carnavaliers de Nice, accompagnés d'une centaine d'artistes costumés (jongleurs, échassiers, danseurs, musiciens...), et participez à la traditionnelle bataille de fleurs et de confettis !

**i** Plus d'informations : ville-saintraphael.fr

« Notre plus grande satisfaction est de contribuer au bien-être des habitants »

# CONSEIL DE QUARTIER LE DRAMONT

QUARTIER

Jean-Claude de Francesco, président du Conseil de quartier du Dramont et Yvonne Zucco, adjointe au quartier.

Le Conseil de Quartier du Dramont (CDQ) constitue une instance privilégiée de dialogue, d'échange et de réflexion centrée sur la démocratie participative. Par leur expertise d'usage, les Conseillers de Quartier participent concrètement à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des habitants. Présidé depuis 2020 par Jean-Claude de Francesco, ce CDQ rassemble 12 bénévoles qui travaillent en étroite collaboration avec la Municipalité et l'adjointe de quartier, Yvonne Zucco.

## **Jean-Claude de Francesco, expliquez-nous le rôle du CDQ du Dramont.**

Le CDQ du Dramont joue un rôle consultatif auprès de la Municipalité. En tant que président, ma principale mission est de fédérer et d'animer ce réseau de résidents pour faire remonter des informations pertinentes et être force de propositions. C'est essentiel pour élaborer l'ordre du jour de nos réunions périodiques auxquelles participe l'adjointe au quartier, Yvonne Zucco. Nous effectuons également des visites de terrain en compagnie de Maxime Grillet, adjoint délégué au Cadre de vie et aux travaux. Ces collaborations sont très positives et facilitent nos actions.

## **Présentez-nous votre équipe.**

L'équipe est composée de femmes et d'hommes résidents du quartier, retraités ou en activité. Tous les membres sont sérieux et impliqués, mettant de côté leurs considérations personnelles au service de l'intérêt collectif. Notre plus grande satisfaction est de contribuer au bien-être des habitants en agissant au quotidien, notre action a du sens.

## **Le Dramont est un quartier avec de nombreux atouts, quels sont ses points forts ?**

Ce quartier est l'un des plus petits de Saint-Raphaël mais il est très vivant, avec des commerces ouverts à l'année, la construction de 3 immeubles de logements pour actifs en cours et une forte présence résidentielle et touristique. Le patrimoine naturel du Dramont est exceptionnel et connu du monde entier. Sa géographie, son histoire, liée aux Carriers et au Débarquement de Provence, attirent un flux de visiteurs tout au long de l'année. Nous sommes très attentifs à sa préservation.

## **Quels sont les grands sujets sur lesquels le CDQ travaille ?**

Nous rencontrons deux problématiques majeures : la vitesse des véhicules, le long des lignes droites du boulevard de la 36e division du Texas et dans la descente vers la plage du Tiki, ainsi que la sécurisation des piétons aux abords de ces voies. La mise en place d'un feu récompense par la Ville a permis de réduire la vitesse, c'est positif. En outre, un radar va être installé par la

Préfecture dans la grande ligne droite du Dramont. Des réflexions sont par ailleurs en cours pour sécuriser, notamment, l'accès des usagers à la gare SNCF à partir du parking, avec la réalisation d'un passage piéton et d'une signalétique appropriée. La création d'un passage piéton pour les personnes qui empruntent l'axe entre la chapelle du Dramont et le garage Leruste est également à l'étude.

## **À quelle fréquence vous réunissez-vous et quel est votre lien avec le Pôle conseil de quartier de la Ville ?**

Nous nous réunissons une fois par trimestre. Notre collaboration avec le service Pôle conseil de quartier de la Ville est étroite, reposant sur un tableau de suivi des demandes techniques. Cet outil nous permet de suivre l'état des actions en cours et l'avancement de nos demandes. En fonction de ces dernières, le Pôle conseil de quartier les traite directement ou les oriente vers les services de la Ville concernés. Cela assure une communication fluide et un suivi efficace qui nous donne toute satisfaction.

# LA VIE DES QUARTIERS

Tout au long de l'année, les associations de quartier se mobilisent pour vous proposer un large panel d'animations et d'évènements pour toute la famille. Découvrez ici les rendez-vous des mois de mars et d'avril. Le programme des manifestations organisées par la Ville dans les quartiers est à retrouver dans l'Agenda culturel : [ville-saintraphael.fr](http://ville-saintraphael.fr)



## AGAY

SOIRÉE DANSANTE,  
EXPOSITION, CONCERT,  
THÉÂTRE

COMITÉ D'ANIMATION D'AGAY

**i** Renseignements : [animationsagay@gmail.com](mailto:animationsagay@gmail.com)

- **16 mars** : Soirée dansante. Repas : apéritif, tajine de Poulet aux citrons confits, boissons, café. 19h00, salle du Togo. 25 € pour les adhérents à jour de leur cotisation et 30 € pour les non-adhérents. Bulletin d'inscription à retirer à partir du 7 mars au Bureau municipal d'Agay.
- **23 et 24 mars** : L'Association GV Estérel présente une première exposition d'art nommée « Émotions » organisée par 13 artistes : sculpture, peinture classique ou contemporaine, sur soie, sur papier ou sur toile. De 10h00 à 19h00, salle du Togo. Entrée gratuite.  
**i** Renseignements : Mme Ghislaine Gaba, Tél. 06 74 05 12 16
- **7 avril** : Concert slave avec apéritif offert. 18h00, salle du Togo. Entrée 10 €. Pas de réservation. Ouverture de la billetterie à 17h30.
- **28 avril** : Pièce de théâtre avec apéritif offert. La Compagnie « Les Estérelles » présente une comédie : « La maîtresse en maillot de bain ». 18h00, salle du Togo. Tarif 10 €. Pas de réservation, ouverture de la billetterie à 17h30.

## VALESCURE

EXPOSITION

AMICALE DU PARC VEYSSIERES  
VALESCURE (APVV)

En plus des activités hebdomadaires proposées à la salle des Veyssières (jeux de cartes, peinture, cours d'Italien, atelier informatique et atelier couture), l'APVV propose une exposition d'œuvres de sa section « peinture ». **Du 11 au 16 mars**, salle Monique Flochlay.

**i** Renseignements : Tél. 06 95 65 99 76 ou 06 03 09 14 28

## BOULOURIS

SPECTACLE, APRÈS-MIDI  
DANSANT, THÉÂTRE

- **16 mars** : Spectacle « Tribute » France Gall. 20h00, salle Blondelet. Entrée libre.
- **23 mars** : Le groupe local d'Amnesty International propose une pièce de théâtre « Cyanure et curare » par la troupe locale « Le quiproquo ». 17h00, salle Blondelet.  
**i** Renseignements : [amnesty.saintraphael@gmail.com](mailto:amnesty.saintraphael@gmail.com)
- **4 avril** : Après-midi dansant. 15h00, salle Blondelet. Entrée : 8 € pour les adhérents, 10 € pour les non-adhérents.  
**i** Renseignements et inscriptions : Tél. 06 78 65 48 70

## LE DRAMONT

REPAS, CONFÉRENCE

- **2 mars** : Repas daube gnocchis. 12h00, salle polyvalente du Dramont. 25 € pour les adhérents et 30 € pour les non-adhérents à l'Association du Cercle Dramontois.
- **23 mars** : Repas mi-Carême. À partir de 19h00, salle polyvalente du Dramont. 25 € pour les adhérents et 30 € pour les non-adhérents à l'Association du Cercle Dramontois.
- **6 avril** : Conférence sur le thème des Jeux Olympiques. 15h00, salle polyvalente du Dramont. Entrée libre.
- **20 avril** : Repas « Ritrovo Italiano ». 12h00, salle polyvalente du Dramont. 25 € pour les adhérents et 30 € pour les non adhérents à l'Association du Cercle Dramontois.  
**i** Renseignements et réservations : Association du Cercle Dramontois : Président, M. René Zucco Tél. 06 60 52 87 19
- **Tous les mardis après-midi et jeudis matin** : visite guidée de groupe de la « Maison des carriers », sur rendez-vous, Tél. : 04 98 11 25 88

# UN CREPS QUATRE ÉTOILES



SPORTS

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris arrivent à grand pas et la ville de Saint-Raphaël va être associée à ce grand rendez-vous planétaire. Le 10 mai prochain, c'est du CREPS de Boulouris que partira le premier relais de la flamme olympique. C'est l'occasion de découvrir le fonctionnement de ce Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive unique en France. Une visite guidée des lieux par celui qui en a actuellement la charge depuis 2 ans, son directeur Thibaut Despres.

THIBAUT DESPRES  
DIRECTEUR  
DU CREPS



## Qu'est-ce qui fait la particularité du CREPS de Boulouris?

Déjà sa superficie. Il y a 17 CREPS sur le territoire national et en moyenne ils s'étalent sur 11 hectares. Ici, il y en a 83. Cela nous autorise une grande marge de manœuvre pour répondre aux différentes demandes des fédérations. Le deuxième atout, c'est bien évidemment le climat. Les sportifs qui s'entraînent en plein air peuvent ici le faire quasiment toute l'année. Et je ne parle pas de la beauté du site et de ses alentours qui sont autant d'atouts qu'apprécient ceux qui viennent chez nous en occasionnel.

## Comment fonctionne le CREPS?

Un CREPS, c'est un outil de performance pour le développement du sport et des athlètes. Il y a d'un côté nos jeunes pensionnaires, environ 170 chaque année et de l'autre, ceux qui viennent en stage. J'ai pour habitude de dire qu'on marche un peu comme un hôtel, mais du sport. On a un service accueil, un service entretien, un service restauration, un service espace jardin, un service médical et surtout un service suivi éducatif pour nos pensionnaires qui sont collégiens ou lycéens. Cela représente plus de 50 agents à l'année, sans compter les vacances temporaires.

## Vos rapports avec la Ville et les associations locales?

Je sais que je vais être jaloué par certains de mes collègues directeurs mais ici elles sont excellentes. C'est d'ailleurs une chose qui m'a beaucoup marqué quand j'ai pris mes fonctions et je comprends mieux maintenant pourquoi le CREPS de Boulouris est le plus plébiscité lors de l'attribution du poste de directeur. Ici on a un contact quasi quotidien avec la Ville, que ce soit avec les élus ou avec les services de la commune.

Cela nous a permis de tisser des liens solides et de mettre en place des partenariats que je qualifierais de gagnant-gagnant. Une quinzaine d'associations en bénéficient. Pour avoir travaillé pendant plus de 4 ans au ministère, justement sur la gestion des CREPS, je peux vous affirmer que c'est pratiquement unique comme type de relation. J'ajouterai également que le personnel est très fier de travailler au CREPS de Boulouris et que l'attache avec le monde sportif raphaëlois est réelle.

## Revenons aux Jeux, la flamme?

Oui, elle arrive à Marseille le 8 mai. Elle y reste une journée, puis elle sera chez nous le 10. C'est officiellement du stade d'athlétisme qu'elle commence son périple pour un large tour de France. On est la première ville relais. C'est un grand honneur mais aussi beaucoup de pression. La presse nationale, les télévisions, les officiels seront présents, ce sera historique. Comme je le dis souvent, les Jeux en France, c'est tous les 100 ans.

 Retrouvez l'interview en intégralité sur [ville-saintraphael.fr](http://ville-saintraphael.fr)

C'EST  
NOUVEAU

ÉCOLE MONGE ROUSTAN

## UN PLATEAU SPORTIF ACCESSIBLE À TOUS



Afin de favoriser à tous l'accès au sport, la Ville de Saint-Raphaël a procédé à la création d'un plateau sportif à l'école Monge Roustan. Ouvert à tous les Raphaëlois en dehors des heures d'école, le plateau sportif de Monge Roustan permet à ceux qui le souhaitent de pratiquer de nombreuses disciplines comme l'athlétisme, le handball, le basketball, le football ou encore le tennis de table.

Le plateau sportif de Monge Roustan est composé de :

- 1 terrain multisports fermé (type city) doté de 6 panneaux de mini-basket, 2 cages de handball et 4 petites cages de football ;
- 4 terrains de basketball 3 contre 3 ;
- 4 tables de tennis de table.

Le couloir d'athlétisme et le terrain de handball existants ont été rénovés et réaménagés.

Cette réalisation s'inscrit dans une politique sportive de la Ville qui a notamment mis en place le dispositif de première licence sportive gratuite et la création d'équipements tels que le dojo Henri Courtine. 2024 sera marqué par la réalisation du futur complexe tennistique de Roland Garros et la rénovation du golf de l'Estérel et de l'académie.

### **i** Horaires d'ouverture :

- En automne et en hiver : mercredi, samedi, dimanche de 9 h 00 à 17 h 00 et pendant les vacances scolaires de 9 h 00 à 17 h 00
- Au printemps et en été : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h 00 à 20 h 00 et le mercredi, les week-ends et pendant les vacances scolaires de 9 h 00 à 20 h 00.

STADE NAUTIQUE

## UNE PATAUGEOIRE POUR LES ENFANTS RAPHAËLOIS

Créée il y a 18 ans, la pataugeoire du stade nautique de Saint-Raphaël a été entièrement réhabilitée par la municipalité. Depuis le mois de décembre, elle accueille de nouveau les enfants et leur famille.

D'une surface de 35 m<sup>2</sup>, elle est dotée d'un revêtement en émail qui lui donne un aspect plus lumineux et sa profondeur n'excède pas les 20 centimètres d'eau. L'équipement est idéal pour les enfants en bas âge qui ne savent pas encore nager ou qui sont moins à l'aise dans l'eau. La pataugeoire accueille les enfants jusqu'à 4 ans sous la surveillance des parents. Elle est équipée d'un toboggan, d'une fontaine à eau et de divers petits jeux. La pataugeoire est l'endroit parfait pour permettre aux plus petits de se familiariser avec le milieu aquatique et de stimuler leurs sens. Elle favorise leur développement cognitif et moteur tout en contribuant à les aider à prendre confiance en eux.



### **i** Horaires d'ouverture :

- Hors vacances scolaires : Le lundi et vendredi de 8 h 30 à 19 h 45 - Le mardi et jeudi de 8 h 30 à 13 h 45 et de 17 h 00 à 19 h 45 - Le mercredi de 8 h 30 à 13 h 45 et de 15 h 30 à 19 h 45 - Le samedi de 12 h 00 à 18 h 00 - Les dimanches et jours fériés de 8 h 30 à 12 h 30
- Pendant les vacances scolaires : Du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 00

SOUTIEN ACTIF ET COMMUNICATION CIBLÉE

# SAINT-RAPHAËL MET EN LUMIÈRE SES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Depuis 2020, la Municipalité valorise ses acteurs économiques par des communications ciblées, offrant un tremplin propice à leur prospérité et à leur rayonnement. Près de 280 commerçants, entreprises et artisans ont déjà fait l'objet d'une publication sur les réseaux sociaux de la Ville. Une stratégie qui s'inscrit dans une vision globale de développement économique, social et culturel.



Près de 280

acteurs économiques mis en lumière depuis 2020



77

publications en 2023  
généralant 540 000 personnes touchées sur le Facebook de la Ville



43

nouvelles enseignes  
ouvertes en 2023

## COMMERCES



Stéphane Iseppi, adjoint délégué à l'Économie et à l'Urbanisme, à la rencontre de 3 jeunes commerçants Raphaëlois. De gauche à droite: Aurélie, Laurène, Stéphane Iseppi, Quentin.

En 2023, Saint-Raphaël a accueilli l'ouverture de 43 nouvelles enseignes, portant le nombre total à 686 commerces physiques au cœur de la ville. Cette expansion significative reflète la confiance des entrepreneurs dans la croissance, l'attrait et la vitalité raphaëloise. En mettant en lumière ses commerces et ses entreprises par une communication ciblée, la Ville attire l'attention des résidents, des visiteurs et de nouveaux investisseurs potentiels. Elle encourage aussi les consommateurs à acheter localement et à fréquenter les commerces de leur quartier. Cette démarche propice à l'essor économique renforce l'identité de la Ville et son tissu social.

### Un puissant levier d'accompagnement offert par la Municipalité

« Cette stratégie de communication a été mise en place en 2020, pour soutenir nos commerces au moment de la crise Covid. Elle est saluée par l'ensemble des bénéficiaires en termes de visibilité et de retombées. En 2023, 77 commerces ont fait l'objet de publications, touchant ainsi 540 000 personnes sur le Facebook de la Ville. C'est un puissant levier d'accompagnement offert par la Municipalité pour stimuler l'activité économique et créer du lien, à l'image du Manager de centre-ville qui met en œuvre

des initiatives de soutien à l'activité locale, notamment en termes d'événements », indique Stéphane Iseppi, adjoint délégué à l'Économie et à l'Urbanisme.

### LAURÈNE, QUENTIN ET AURÉLIE : TÉMOIGNAGES D'UNE GÉNÉRATION ÉMERGEANTE DE COMMERÇANTS

Cette mise en avant célèbre la diversité d'une génération émergente de commerçants raphaëlois, véritables ambassadeurs d'une créativité et d'un savoir-faire local. Chacun d'eux n'est plus seulement une entreprise, mais un acteur clé appelé à devenir un nouveau pilier du tissu économique, un objet de fierté qui renforce le sentiment d'appartenance des Raphaëlois.

**Laurène**, 25 ans, spécialisée dans la customisation de vêtements et d'accessoires au sein de sa boutique Loloвера explique: « Après la parution de l'article, les retombées en termes de visites et de commandes ont été immédiates. La publication de la Ville m'a concrètement aidée dans le démarrage de mon activité. »

**Quentin**, 34 ans, à la tête de l'Atelier du Torrèfacteur confie: « Une campagne de communication coûte cher pour un jeune commerçant qui débute, la gratuité du dispositif a constitué un réel plus pour faire connaître ma boutique et ses services. »

**Auréli**e, 28 ans, spécialisée dans le Manga et la culture japonaise dans sa librairie "Hiboukami" indique: « Bien que ma librairie soit un peu excentrée du cœur de ville, l'article qui m'a été consacré s'est révélé un vrai coup de pouce. Il a suscité l'intérêt et la curiosité du public envers mon domaine d'activité qui est nouveau à Saint-Raphaël ».



## VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE SUR CETTE PAGE? CONTACTEZ :

### LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

- 624, ch. Aurélien - CS 50 133 - 83707 Saint-Raphaël - Tél. 04 94 82 64 45 - [deveco@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:deveco@esterelcotedazur-agglo.fr)
- ou par internet : [deveco.esterelcotedazur-agglo.fr/faites-vous-connaître](http://deveco.esterelcotedazur-agglo.fr/faites-vous-connaître) (QR code ci-contre)

## NOUVEAUX COMMERCES



### HAIR COLOR

#### Salon de coiffure

66 esplanade Saint-Jean

Tél. 04 94 44 27 26

[www.planity.com/hair-color-83700-saint-raphael](http://www.planity.com/hair-color-83700-saint-raphael)

[f](#) Hair color

[i](#) Hair.color83700



### HAPPY BRAINS

#### Coaching et formation

Portable : 07 82 42 68 58

[@ thomas@happy-brains.com](mailto:thomas@happy-brains.com)

[www.happy-brains.com](http://www.happy-brains.com)

### JORDAN LE BELLEGO

#### Psychologue clinicien, psychothérapeute

500 boulevard Pierre Delli-Zotti

Portable : 07 57 84 80 30

[@ psychologue@jordanlebellego.fr](mailto:psychologue@jordanlebellego.fr)

[www.jordanlebellego.fr](http://www.jordanlebellego.fr)



### LAURENCE YOGA

#### Professeur de Yoga - Hatha Yoga, Relaxation, Yoga Nidra

Le Rabelais Villa 8

31 rue Étienne Jodelle

Portable : 06 87 04 94 48

[@ laurence.daniele@hotmail.com](mailto:laurence.daniele@hotmail.com)

[f](#) Laurence Daniele



### TOP PRESSING

#### Pressing, blanchisserie

34 avenue Général Leclerc

Tél. 04 98 12 48 73

[i](#) top.pressing83



### VOTRE R'ÈVE IMMOBILIER

#### Agence immobilière

119 Rue de Châteaudun

Tél. 04 22 73 83 71

Portable : 07 86 66 48 37

[@ contact@votreveimmobilier.com](mailto:contact@votreveimmobilier.com)

[www.votreveimmobilier.com](http://www.votreveimmobilier.com)

[f](#) Votre r'Eve Immobilier

[i](#) votre\_r\_ève\_immobilier

# SAINT-RAPHAËL

## MISE SUR SA JEUNESSE



Un Raphaëlois ayant bénéficié de la bourse au BAFA

À Saint-Raphaël, la politique en faveur de la jeunesse a pour objectif de créer des conditions d'apprentissage, d'opportunité et d'expérience qui concourent à soutenir les jeunes Raphaëlois vers l'autonomie et l'intégration dans la société. L'ensemble des dispositifs mis en place traduit la volonté de la Ville de s'adapter à leurs besoins, de les accompagner dans leurs projets, de lever les freins qu'ils peuvent rencontrer et de soutenir leur participation à la vie locale. Petit tour d'horizon !

La Ville agit sur tous les leviers qui permettent aux jeunes Raphaëlois d'être acteurs de leur parcours et de se construire en tant qu'individus et citoyens.

### Les principaux dispositifs mis en place :

- **Carte Jeunes :** gratuite et nominative, elle permet aux 11 - 25 ans d'accéder à un ensemble d'offres et d'avantages en matière de restauration, d'activités sportives et culturelles, de shopping.
- **Bourse au permis de conduire :** en échange de 90 heures de bénévolat réalisées dans une association caritative ou patriotique de la Ville, le coût du permis de conduire est pris en charge à hauteur de 900 €.
- **Bourse au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) :** prise en charge de la formation de 20 jeunes Raphaëlois, dès l'âge de 16 ans et sans condition de diplôme, au BAFA pour un coût de 860 € par bénéficiaire.
- **Bourse au Brevet National de Sécurité et de Sauvergarde Aquatique (BNSSA) :** pour les Raphaëlois de 18 à 25 ans qui souhaitent accéder à un emploi saisonnier de surveillant des plages ou des établissements nautiques, prise en charge de la formation au Brevet National de Sécurité et de sauvegarde Aquatique à hauteur de 600 €.
- **Bourse mention « Très bien » :** une bourse au mérite de 100 € est attribuée aux jeunes bacheliers ayant décroché la mention « Très bien », assortie d'un emploi saisonnier au sein de la commune.
- **Opération « Jobs d'été » :** accès donné aux jeunes étudiants de l'agglomération à une sélection d'offres d'emploi régulièrement mise à jour. 480 postes ont été proposés en 2023.
- **Emploi d'apprentis dans les services de la Ville :** ce dispositif en matière d'insertion et de formation professionnelle traduit la volonté d'un développement de l'apprentissage au sein du territoire de l'agglomération. Il a pour but de favoriser la transmission de savoirs et de compétences des plus anciens aux plus jeunes au sein de la Ville et du CCAS et d'anticiper le renouvellement d'une pyramide des âges vieillissante. 11 apprentis sont affectés à la Ville et 4 au CCAS. Depuis 2018, 36 jeunes apprentis ont déjà bénéficié du dispositif, c'est un axe fort du programme d'innovation dans la gestion des ressources humaines.
- **Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes :** voulu par Frédéric Masquelier pour renforcer la démocratie participative des jeunes et les impliquer activement à la vie de la cité.
- **1<sup>re</sup> Adhésion sportive gratuite :** prise en charge du coût de la cotisation et de la licence dans une association sportive raphaëloise pour les 3-18 ans.
- **Accès à la culture :** abonnement gratuit à la médiathèque et à ses espaces jusqu'à l'âge de 25 ans (prêt de livres, films, CD audio, BD, revues, livres numériques... avec accès aux espaces ludiques du Cré@lab et de la Ludothèque). Gratuité et tarifs préférentiels sur les spectacles de la programmation culturelle.
- **Rencontres « Jeune Talent » :** visibilité offerte au travail artistique des jeunes de l'agglomération âgés de 15 à 21 ans par le biais d'expositions.
- **Aide aux devoirs :** accompagnement des enfants après l'école dans tous les établissements scolaires de la Ville ainsi qu'aux collèges, au lycée et au sein du Point Actions Familles /Jeunes.
- **Bals gratuits :** bal d'hiver, bal du printemps, bal masqué, soirée Halloween, White party, ces soirées sont organisées dans le cadre des animations proposées par le Conseil Municipal des Jeunes.

# PLUS DE 100 ENFANTS ACCUEILLIS AU NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS DE VALESCURE

Ouvert depuis le 24 janvier, le nouveau centre de loisirs de Valescure, situé allée Francis Gurrey, accueille plus de 100 enfants, âgés de 3 à 6 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les locaux s'étendent sur une surface de 1 037 m<sup>2</sup> et se composent notamment de trois salles d'activités, d'un réfectoire avec office de réchauffage, d'un dortoir, de locaux administratifs, d'espaces de stockage et d'un espace de jeux extérieur. Répondant aux dernières normes environnementales, le bâtiment bénéficie de la certification « Bâtiments Durables Méditerranéens » niveau argent. L'ouvrage se caractérise par l'utilisation de matériaux biosourcés dans sa construction (ossature bois, plancher bas carbone...) et par une maîtrise des consommations d'énergie (gestion des apports solaires et de la ventilation naturelle, éclairage LED...). La pinède du centre de loisirs a été conservée afin de préserver le paysage naturel et la qualité de vie des enfants et une clôture acoustique a été installée au nord du terrain. Afin de faciliter l'accessibilité au centre, la Ville a procédé à la création de places de stationnement et d'un trottoir conforme aux normes d'accessibilité. Le coût des travaux s'élève à près de 4 millions d'euros, subventionné à hauteur de 1 146 859 € par le Conseil Départemental, à 300 000 € par la Caisse d'Allocations Familiales et à 200 000 € par le Conseil Régional.



ACTUALITÉS

CHEMIN DE MÉMOIRE

## APPRENDRE L'HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À SAINT-RAPHAËL



### 700 sites en Europe

Dans le cadre du projet « Saint-Raphaël Ville de Mémoire », dirigé par Alain Dubreuil, la commune a souhaité mettre en valeur les hauts faits de la Seconde Guerre mondiale à Saint-Raphaël, notamment à travers le débarquement de Provence, le 15 août 1944, et ainsi porter ce pan de l'histoire à la connaissance du grand public. Déjà, en 2021, la Ville rejoignait la

**De l'esplanade Delayen à la pointe de l'Observatoire, 10 tables ont été installées en 2023 par la Ville sur des sites emblématiques du débarquement de Provence et des événements liés à la guerre. Un parcours essentiel à découvrir en famille, seul ou en groupe.**

fondation « Libération Route Europe », réseau international reliant les personnes et les organisations se consacrant à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel lié au conflit. La fondation, qui réunit 700 sites dans une dizaine de pays, propose un itinéraire international reliant les principales régions traversées par les troupes alliées entre 1943 et 1945. Cette route de la libération de l'Europe est reconnue depuis 2019 comme itinéraire culturel par le Conseil de l'Europe.

### Des tables connectées

Chacun des 10 sites accueille une table d'informations historiques, illustrée et connectée à un site Internet en 65 langues,

permettant au visiteur de prendre connaissance de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Destinées à tous les publics, ces tables contribuent à la transmission de la mémoire, notamment auprès des jeunes générations.

### Les sites

Esplanade Delayen – Monument de l'Armée d'Afrique – Nécropole nationale (Boulouris) – Plage du débarquement (Le Dramont) – Plage du Pourrousset (Camp Long) – Plage d'Agay – Jardin de l'Oratoire (Agay) – Col de Belle Barbe (massif de l'Estérel) – Calanque d'Anthéor – Pointe de l'Observatoire.

 Plus d'informations sur le site : [liberationroute.com](https://liberationroute.com)

# SAINT-RAPHAËL INTÈGRE LE RÉSEAU « VILLE BELLE EPOQUE »



**Station de villégiature adulée des têtes couronnées et des plus grandes personnalités au XIX<sup>e</sup> siècle, Saint-Raphaël rejoint ses égales, Houlgate, Bagnoles-de-l'Orne, Honfleur, les Sables-d'Olonne, au sein d'un réseau unique en Europe qui œuvre à la valorisation du patrimoine.**

Dans cette Belle Époque flamboyante, inscrite dans une embellie économique, sociale, culturelle et technologique, la High Life se laisse séduire par la villégiature des bords de mer aux noms enchanteurs : Riviera, Côte fleurie, Bocage normand, Côte sauvage... Bien vite, villes et villages se métamorphosent pour répondre aux besoins de leurs hôtes. A l'orée de 1880, alors port de pêche et de commerce, Saint-Raphaël a l'audace de créer de toutes pièces sa station balnéaire avec la réalisation d'une promenade le long du rivage, d'un casino, d'un hôtel, d'une église, de commerces. Un établissement propose des bains d'eau douce et d'eau de mer chauds. Les premières villas s'édifient en front de mer et dans les quartiers. Le succès est immédiat.

## Levier d'attractivité territoriale

C'est ce beau témoignage du passé, inscrit dans le présent comme levier d'attractivité territoriale, que le réseau « Ville Belle Époque » entend porter. Son objectif est de contribuer au rayonnement et au développement des stations mais aussi à la valorisation des actions et des programmations portées par les communes adhérentes. Le réseau est une véritable plateforme collaborative d'échange d'expériences et de diffusion d'informations. Ainsi, Saint-Raphaël va faire de son patrimoine un atout à sa stratégie culturelle et touristique, et capter de nouvelles clientèles qui contribueront directement au dynamisme économique de la ville.

 [ville-belle-epoque.com](http://ville-belle-epoque.com)

## ACTUALITÉS

# LOVING MEMORY LINDSAY BENOIST NOUS A QUITTÉS

**Descendante de la famille franco-britannique Bentall-Sergent, qui séjournait à la Belle Époque à Saint-Raphaël, Lindsay Benoist s'est impliquée durant de longues années dans la vie culturelle et patrimoniale de la cité de l'Archange en donnant de nombreuses conférences sur l'histoire de la colonie anglaise au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle s'est éteinte à Noël dans sa quatre-vingtième année.**



Licenciée ès-lettres, spécialiste de la littérature anglaise et américaine, Lindsay Benoist consacre sa carrière à enseigner et à s'engager dans les organisations non

gouvernementales (ONG), notamment au sein de l'Organisation des Nations Unies. Mariée en 1969 à Hubert Benoist, qu'elle rencontre dans le Pacifique sud, aux Nouvelles Hébrides devenues le Vanuatu, elle donne naissance à deux enfants. Le couple fait ensuite le choix de s'installer en France, sans perdre ses attaches britanniques. Dans les années quatre-vingt elle obtient le diplôme d'ancienne élève de l'École du Louvre. Elle se spécialise dans les arts africains.

## Villa Les Asphodèles

À l'aube des années 2000, Lindsay Benoist renoue avec le passé de sa famille autrefois installée à Valescure. Elle fait alors resurgir la vie de la communauté anglaise, notamment lors de l'achat de la villa Les

Asphodèles, en 2001, par la Ville qui en fait la mairie d'Honneur. Villa construite en 1885 pour Sidney Bentall sur les plans de son beau-frère, l'architecte Léon Sergent, ses ascendants. Cette férue d'histoire publie de nombreux articles sur le thème dans la revue de la Société d'Histoire de Fréjus et de sa région (SHFR).

En ce triste moment, toutes nos pensées se tournent vers son mari et ses enfants auxquels elle lègue le goût de l'art, de l'architecture, de la lecture, quelques tableaux glanés un peu partout, et, bien sûr, un jardin à l'anglaise...

# SAINT-RAPHAËL ENGAGÉE POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA PROTECTION DES ANIMAUX

ACTUALITÉS

Les animaux occupent une place de plus en plus importante dans la société. Près d'un foyer sur deux possède un animal de compagnie en France. Sous l'impulsion de Frédéric Masquelier, la Ville de Saint-Raphaël s'est dotée depuis 3 ans d'un service dédié à la condition animale afin d'accompagner les habitants dans diverses actions du quotidien et favoriser le mieux vivre ensemble. Ce service spécifique vient en aide à tous les animaux et accompagne les associations locales spécialisées dans ce domaine.



CHANTAL ARNAUD,  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DÉLÉGUÉE À LA  
CONDITION ANIMALE

## 2 cartes à disposition des Raphaëlois

Deux cartes spécifiques ont été instaurées par le service de la condition animale : la carte « j'ai un animal chez moi » et la carte « nourrissage pour les chats libres ». Gratuite et pratique, la première carte doit être conservée sur soi. Elle permet de prévenir les autorités de la présence d'un animal de compagnie à son domicile, en cas d'accident ou d'hospitalisation soudaine. La personne indiquée sur cette carte pourra ainsi en prendre soin le temps nécessaire. La seconde carte permet d'autoriser les bénévoles qui le souhaitent à nourrir les chats libres sur le territoire communal, sans pour autant déroger au règlement général de police.



## Tous les animaux concernés

Le Service de la Condition Animale contribue également à aider les bénévoles en distribuant des croquettes pour les chats libres. En 2023, c'est près de 2.5 tonnes qui ont été remises. La Ville de Saint-Raphaël, en partenariat avec la SPA, mène une campagne de stérilisation des chats errants et les identifie.

Elle soigne également tous les animaux malades sans propriétaire. Des animaux

sont amenés dans des EHPAD afin de favoriser le bien-être des résidents. Pour lutter contre les incivilités, 16 bornes à déjections canines ont été installées sur la Commune. Des sacs à déjections sont également distribués en mairie centrale et dans les bureaux municipaux. Un guide de l'animal présentant les actions de la Ville, mais aussi des informations pratiques sera disponible dans le courant de l'année.

**i** Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre au service Condition animale en Mairie le lundi et vendredi ou contacter Chantal Arnaud, conseillère municipale déléguée à la condition animale au 07 86 29 69 29 – [c.arnaud@ville-saintraphael.fr](mailto:c.arnaud@ville-saintraphael.fr)

## LES NAISSANCES

# Bienvenue à nos bébés

**LEONARD**, le 22 novembre, de Audrey et Anton THUMERELLE

**SOLINE**, le 13 décembre, de Agnès et David GRAMS

**NEALA**, le 29 décembre, de Elodie MARCANDELLA et Julien CLEMENTE

**RAZANNE**, le 7 janvier, de Koutar et Aziz LABIOUI

**AARON**, le 22 janvier, de Aurore VERDIER et Anthony BRUNO

**NATANIEL**, 26 janvier, de Marine PIC et Adrien ADAM

**LYNA**, le 4 février, de Shirley SIMON BARTOLI et Romain LERAY

# ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION ENGAGÉE DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Dans le cadre de sa compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, la Communauté d'Agglomération a fait dans son Pacte de Gouvernance de la lutte contre les inondations une de ses préoccupations majeures pour réduire la vulnérabilité du territoire.

Engagée notamment dans le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) de l'Argens et des côtiers de l'Estérel, elle intervient sur tout le territoire pour assurer de multiples missions : création et maintenance des ouvrages hydrauliques, travaux de protection, veille hydrométéorologique, surveillance, entretien des cours d'eau et suivi des risques littoraux.

## Déjà quatre barrages et bassins sur la Garonne pour réduire la vulnérabilité

Plus de 192 hectares de zones urbaines sont fortement exposées au risque inondation sur les communes de Fréjus et de Saint-Raphaël. Afin de protéger ces zones, des ouvrages de protection contre les inondations ont été construits. En cas de pluies intenses susceptibles de générer des

inondations, ces ouvrages stockent temporairement un certain volume d'eau de façon à diminuer les débordements de la Garonne, du Valescure et du Pédégal dans le centre urbain de Fréjus et de Saint-Raphaël. Leur action permet d'étendre l'écoulement des eaux à l'aval pour diminuer le débit de la crue. Les retenues de ces ouvrages sont vides en dehors des crues.

## Création du bassin de Vaulongue et du barrage écrêteur de crue de l'Aspé

Le choix de la construction de ces deux ouvrages écrêteurs, déclarés d'utilité publique avec l'agrément environnemental, fait suite à plusieurs études successives de 2007 à 2014 qui ont conduit à un schéma directeur de lutte contre les inondations. Une mission de maîtrise d'œuvre lancée en 2016 a permis d'en définir la conception.



L'écrêteur de crue de l'Aspé : on peut voir ici la construction du déversoir de sécurité qui permet d'évacuer l'eau retenue par le barrage, dont la hauteur excéderait la limite des Plus Hautes Eaux. C'est-à-dire la capacité de stockage maximale.

**Le bassin de Vaulongue<sup>1</sup>** est l'un des deux ouvrages écrêteurs de la Garonne constitué d'une digue de 390 mètres de long et 5 mètres de hauteur : il est destiné à réduire les débits d'entrée dans le cours d'eau de la Garonne en écrétant un de ses affluents en rive gauche, le vallon du Cerceron.



**25 000 m<sup>3</sup>**

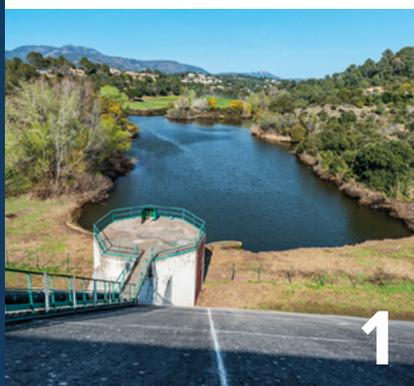
C'est la **capacité de stockage**.  
Soit **10 piscines olympiques**.



**2,7 millions d'€ HT**

C'est le **coût des travaux**.

✚ En service depuis juillet 2023  
Hameau de Vaulongue, à Saint-Raphaël.



1



2



3



4

1. **Le Barrage des Cous sur la Garonne** - Barrage réceptionné en 1979 - Retenue d'une capacité maximum de 2100000 m<sup>3</sup> - Longueur : 200 m - Hauteur : plus de 20 m
2. **Le Barrage du Saint-Esprit sur le Valescure** - Barrage réceptionné en 1984 - Retenue d'une capacité maximum de 585 000 m<sup>3</sup> - Longueur : 124 m - Hauteur : plus de 20 m
3. **Le Bassin du Castellas sur le Pédégal** - Bassin réceptionné en 2005 - Retenue d'une capacité maximum de 31 500 m<sup>3</sup> - Longueur : 60 m - Hauteur : 3,5 m
4. **Le Barrage du Peyron sur la Garonne** - Barrage réceptionné en 2008 - Retenue d'une capacité maximum de 48 000 m<sup>3</sup> - Longueur : 115 m / Largeur : 3,5 m - Hauteur : 5 m

## À VOS AGENDAS



© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

Le second ouvrage, **l'écrêteur de crue<sup>2</sup> de l'Aspé**, est en cours de construction au sud du lieu-dit de Montrouge sur le cours d'eau du vallon des Crottes, affluent de la Garonne à Saint-Raphaël : il est destiné à réduire le risque d'inondation lié aux crues de la Garonne et est constitué d'une digue en remblais de 190 mètres de long, 70 mètres de large et 15,5 mètres de hauteur.



**186 000 m<sup>3</sup>**

C'est la **capacité de stockage**.  
Soit **74 piscines olympiques**.



**5,2 millions d'€ HT**

C'est le **coût des travaux**.

- + Mise en service à la fin du second semestre 2024  
Vallon des Crottes  
Boulevard Jacques Baudino  
(115 m après le pont sur la Garonne en direction d'Agay), à Saint-Raphaël.

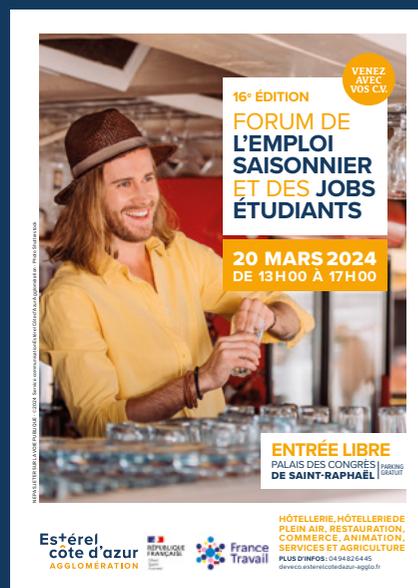
1. Le bassin de rétention permet de réduire les débordements générés par les cours d'eau (écrêtement des débits de pointe). Ces aménagements sont dimensionnés en fonction des retours de crues précédentes, lesquelles peuvent être décennales, comme centennales voire d'un niveau dit « exceptionnel ». Ces ouvrages limitent les pics de saturation jusqu'à un certain seuil.
2. Un écrêteur de crue est un ouvrage hydraulique qui permet de stocker temporairement un certain volume d'eau de façon à diminuer le débit et ralentir la crue et donc les débordements en aval. L'écrêteur de crue fonctionne de manière autonome avec un organe de vidange sans vanne (pertuis) qui contrôle le débit de vidange.

Mercredi 20 mars

### FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER ET DES JOBS ÉTUDIANTS

Estérel Côte d'Azur Agglomération et France Travail organisent la 16<sup>e</sup> édition le mercredi 20 mars 2024 de 13 h 00 à 17 h 00 au Palais des Congrès de Saint-Raphaël. Ce forum, incontournable pour les personnes cherchant un emploi pour la saison estivale, permet d'avoir un premier entretien avec des employeurs qui recrutent.

Avec près de 1000 postes à pourvoir au sein de 80 entreprises présentes, ce Forum de l'emploi saisonnier permet de réunir, en un même lieu, des entreprises qui proposent des postes d'avril à octobre et des candidats prêts à s'engager pour la saison estivale. Durant



celle-ci, la population du territoire passe de 118 000 à plus de 400 000 personnes. Les besoins en recrutement des établissements augmentent, en particulier dans les secteurs de l'hôtellerie, hôtellerie de plein air, de la restauration, de l'animation mais aussi du commerce, des services, et de l'agriculture. À vos CV !

Mercredis 20 et 27 mars

### SANTÉ ET INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024 - 2025

Dans le cadre de la campagne des inscriptions scolaires 2024 - 2025, un **certificat de vaccination** délivré par le service Santé et Vaccination d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est demandé aux parents. Afin de faciliter la démarche, le service se délocalise :

- › **Le mercredi 20 mars 2024** à l'espace d'activité de Saint Sébastien à Saint-Raphaël de 10 h 00 à 16 h 00
- › **Le mercredi 27 mars 2024** à la Maison des services, quartier la Gabelle à Fréjus de 10 h 00 à 16 h 00

- + **INFORMATIONS :**  
Pour obtenir un certificat de vaccination, vous pouvez également faire une demande par mail : [vaccination@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:vaccination@esterelcotedazur-agglo.fr) ou directement en ligne : [esterelcotedazur-agglo.fr/sante-vaccination-et-prevention](http://esterelcotedazur-agglo.fr/sante-vaccination-et-prevention)

### LES RENCONTRES SANTÉ

Mardi 12 mars

#### LES CLEFS DU SOMMEIL À TOUT ÂGE !

Au théâtre du Forum de 18 h 30 à 20 h 30

Quelles sont les clefs d'un sommeil de qualité ? Quel est l'impact des habitudes et des croyances ? Comment faire face aux insomnies ?

Cette rencontre santé sera l'occasion d'avoir de nombreuses réponses auprès d'un spécialiste du sommeil. Comment fonctionne le sommeil et en quoi certains conseils de prévention peuvent aider à lutter contre d'éventuelles difficultés ?

Mardi 9 avril

#### L'AVC : PRÉVENIR ET AGIR !

Au théâtre du Forum de 9 h 30 à 11 h 30

Les AVC sont la première cause de handicap chez l'adulte. Il s'agit de se protéger, de limiter les risques et de connaître les symptômes identifiables d'un AVC. Par une prise en charge efficace, les chances de récupération et de survie sont démultipliées. Une rencontre santé est donc organisée pour sensibiliser le grand public aux facteurs de risques, aux bons réflexes à adopter pouvant en limiter les conséquences dramatiques.

## Santé

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE POUR UN ACCÈS PLUS ADAPTÉ À L'HÔPITAL

Les personnes à mobilité réduite pourront désormais être déposées à l'intérieur du Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël : Handibus s'arrêtera directement devant l'entrée et la dépose des patients devant la pharmacie à côté des Urgences.

Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération avait demandé l'autorisation de Frédéric Limouzy, Directeur du CHI, pour que le service Handibus puisse rentrer dans l'enceinte de l'Hôpital afin de rapprocher les utilisateurs du service Handibus au plus près de l'entrée

de l'Hôpital. Le Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël est pleinement engagé en faveur des personnes en situation de handicap et a naturellement donné son accord. Handibus a vocation à assurer les déplacements des personnes à mobilité réduite qui sont dans

l'incapacité physique d'utiliser les lignes régulières du réseau «Estérel Côte d'Azur Agglomération Le Bus» dans des conditions d'accès et de sécurité satisfaisantes.

**+** POUR PLUS D'INFORMATION :  
[www.esterelcotedazur-lebus.fr/handibus](http://www.esterelcotedazur-lebus.fr/handibus)



© Christine Deville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

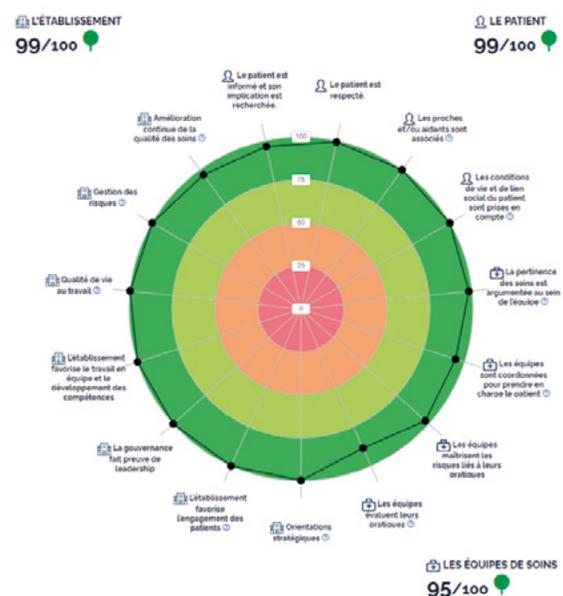
## Santé

# OBTENTION DU LABEL QUALITÉ DES SOINS POUR LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE FRÉJUS - SAINT-RAPHAËL

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël a obtenu le *Label Qualité des Soins confirmée* par la Haute Autorité de Santé (HAS) le 15 novembre dernier après une visite de certification en juin dernier, sans aucune condition ni réserve.

Cette certification, réalisée tous les quatre ans par la HAS, vise à fournir une évaluation indépendante de la qualité des prestations de notre établissement de santé, offrant ainsi une transparence totale aux patients et aux professionnels.

Les experts ont souligné des aspects essentiels dans leur rapport, tels que l'implication des patients dans leur prise en charge, la pertinence des parcours de soins, et la coordination exceptionnelle des équipes pour assurer une prise en charge adaptée et continue dans tous les secteurs de soins.



### Résultats de la certification (voir schéma à droite)

**97,73 %**

Score global de conformité par rapport au référentiel applicable

Respect du patient : 99 %  
Pratiques des professionnels : 95 %  
Dynamique globale de l'établissement : 99 %

Schéma des résultats de la certification obtenue par le Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël, le 15 novembre 2023.

**+** POUR PLUS D'INFORMATION : le rapport est consultable sur le site de la Haute Autorité de Santé : [has-sante.fr](http://has-sante.fr)

## Santé

# COMMENT L'AGGLOMÉRATION RÉPOND AUX BESOINS EN SANTÉ ET AUX SERVICES À LA POPULATION ? MISE EN PLACE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Estérel Côte d'Azur Agglomération, sous l'impulsion de son président Monsieur Frédéric Masquelier, veille à développer un environnement favorable à la santé pour l'ensemble de ses habitants.

Le contrat local de santé a pour vocation d'inscrire la santé dans toutes les priorités locales afin de permettre aux pouvoirs publics et aux acteurs locaux d'agir sur les déterminants de la santé : il est ainsi un outil de lutte contre les inégalités sociales et de santé territoriale. Le diagnostic local de santé préalable permet de définir les priorités en matière de santé à développer sur le territoire pour les cinq années à venir.

Le comité de pilotage du contrat local de santé a réuni en décembre dernier vingt-cinq professionnels du territoire issus des institutions signataires du futur contrat (Agence Régionale de Santé, Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël, Département du Var, CPAM du Var, MSA Provence Côte d'Azur, Communauté pluri-professionnelle territoriale de santé (CPTS), Préfecture du Var et les villes de l'agglomération). Le diagnostic local de santé a été validé avec cinq axes stratégiques : la santé mentale, la santé environnementale, le bien vieillir, l'accès aux soins et l'accès à la prévention et à la promotion de la santé.

En ce début d'année 2024, cinq demi-journées partenariales en lien avec les différents axes ont permis de faire émerger des propositions qui permettront de définir les futures actions du contrat local de santé.

En effet, la population a augmenté d'environ 20% depuis une vingtaine d'années, principalement par apports migratoires contribuant à un vieillissement de celle-ci, en plus du *Papy-Boom* vécu dans notre région actuellement, tandis que la part des jeunes de moins de vingt ans et la natalité sont en baisse. L'accroissement de la longévité est particulièrement marqué pour l'agglomération et particulièrement pour la ville de Saint-Raphaël. Un doublement

Groupe de travail collaboratif avec les acteurs du territoire dans le cadre du contrat local de santé, le 1<sup>er</sup> février 2024, en présence de Françoise Kaidomar, vice-présidente de la communauté d'agglomération Estérel Côte d'Azur Agglomération.

de cette tranche d'âge de population est attendu dans les années à venir, et pose la question des besoins de soins et d'accompagnements qui vont avec.

**La prise en charge des soins est assurée par les professionnels de santé libéraux, les établissements de santé hospitaliers et cliniques du territoire**

L'offre de soins peut être compromise par la difficulté d'accès aux professionnels de santé, en particulier l'accès aux médecins généralistes et spécialistes.

**43 %**

des médecins ont plus de 60 ans

La densité des médecins généralistes est inférieure à la densité moyenne départementale et régionale. En outre, ces médecins sont âgés : 43 % d'entre eux ont plus de 60 ans. Le nombre de patients et d'actes par médecin est plus élevé que sur les territoires

de comparaison. De même, les médecins spécialistes, installés principalement à Saint-Raphaël et Fréjus, ne répondent pas à l'ensemble des besoins du territoire. Les professionnels de santé libéraux sont demandeurs de plus de coordination et d'interconnaissance entre eux et avec l'offre hospitalière.

**Ces besoins de coordination ressortent fortement dans le domaine de la santé mentale**

La présence d'une Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) est un atout pour apporter des réponses et participer à une meilleure coordination de l'offre et des besoins.

De forts besoins ont été identifiés concernant l'accompagnement des personnes en souffrance psychiques, atteintes de maladies chroniques et de prévention concernant toutes les tranches d'âge, autant de facteurs pour lesquels le contrat local de santé pourra élaborer des réponses coordonnées et réalistes pour la santé des habitants.



© Christine Dreville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

La décision du Tribunal Administratif de Toulon qui valide la délibération par laquelle il était demandé une participation à 5 cérémonies patriotiques ou mémorielles par an, aux associations bénéficiaires de financement public, est un signe extrêmement encourageant sur le respect du principe républicain qui veut qu'à côté de droits, existent aussi des devoirs.

C'est le socle de notre société que l'opposition écologiste, si souvent absente des grands rendez-vous mémoriels, ambiguë dans le combat frontal à mener contre l'antisémitisme, a voulu effacer en demandant au Préfet du Var de contester devant la juridiction administrative cette délibération.

Heureusement le bon sens l'a emporté.

Si le temps des vœux est passé depuis quelques temps déjà, nous espérons tout de même que cet épisode ouvrira les yeux des élus écologistes afin qu'ils saisissent enfin ce qui doit fonder la vie en société, à savoir le respect de nos morts, de notre histoire et de notre identité.

*Le groupe majoritaire*  
*ENSEMBLE, AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN*

---

*Aucun texte ne nous a été transmis dans les délais requis par le groupe*  
*UN NOUVEAU CAP POUR SAINT-RAPHAËL*

---

Saint-Raphaël. Des paysages de carte postale, de la mer à la forêt. Un climat tempéré qui connaît rarement les excès. Une activité commerciale et artisanale plutôt qu'industrielle. Des transports adaptés et variés, que ce soit par voie routière, autoroutière ou ferrée. Excellentes conditions pour attirer un tourisme important, qui triple la population locale en saison estivale. Dans ce territoire très attractif, que ce soit en matière de risques naturels, technologiques ou sociétaux, le risque zéro n'existe pas, qu'il soit la conséquence d'un soubresaut de la nature ou d'un dysfonctionnement de l'homme.

Pour cela, les élus, le maire en première ligne, s'emploient à la prévention et à la gestion de tels événements majeurs, pour la sauvegarde et la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Par exemple, en matière de lutte contre les inondations, les ouvrages hydrauliques construits, le dernier, l'écrêteur de Vaulongue, ou en cours de construction tel le barrage de l'Aspé, permettent de mettre hors d'eau, dans le cas de fortes intempéries, tous les quartiers de Saint-Raphaël, le centre-ville principalement. L'aménagement de la partie amont de l'Agay, décidée par le maire, limitera, quant à lui, le débordement de ce cours d'eau.

Pour la protection de la population, son information est indispensable. Elle s'effectue en amont par le biais du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, à disposition du public. Mais aussi en temps réel, pour prévenir de l'évènement qui se produit et informer sur la conduite à tenir. Cette alerte est maintenant donnée par le nouveau service étatique de diffusion et d'information, appelé FR-ALERT, qui utilise la téléphonie mobile. Il s'exerce en parallèle des moyens d'alerte communaux. Il a été testé en ce début d'année, sur un exercice tsunami, qui a concerné toute la côte méditerranéenne de la France. À Saint-Raphaël, vous avez été nombreux à recevoir ce message. Soyez attentifs et acteurs de votre sécurité.

*Rédigé par le Groupe POUR SAINT-RAPHAËL AVEC VOUS*

---

*Aucun texte ne nous a été transmis dans les délais requis par le groupe*  
*MA VILLE MA PLANÈTE*

---

2024, UNE ANNÉE DURANT LAQUELLE NOTRE VILLE SERA ENCORE À L'HONNEUR.

Saint-Raphaël, « Terre de Jeux », connaîtra le passage de la flamme olympique, symbole de paix et d'harmonie, le 10 mai. L'esprit sportif et l'aspiration à l'excellence doivent constituer une boussole afin de nous inspirer. Un évènement extrêmement rare dans l'histoire d'une ville, autour duquel nous devons construire un moment de liesse et de partage de valeurs citoyennes. Notre commune honorera également le souvenir des soldats, des résistants qui ont contribué à chasser l'occupant de notre pays. Le 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la libération marquera l'attachement de notre ville au Devoir de Mémoire. Un travail mémoriel et pédagogique installé dans une culture pérenne du souvenir et présent lors des cérémonies patriotiques. Ces célébrations doivent nous rappeler l'importance de l'unité, du courage et de la détermination. Que la flamme olympique illumine nos cœurs et que ne s'éteigne jamais la flamme du souvenir.

*VOTRE ST RAPH - LREM.*



Le magazine

## LE LIEN

est également consultable  
dans sa version numérique

SAINT-RAPH  
INFOS 



Inscrivez-vous à *saint-raph.info*  
et recevez gratuitement

- Des informations (Alerte, annulation ou report d'évènement) par SMS
- La newsletter, les agendas par e-mail

### UN DYSFONCTIONNEMENT UNE DÉGRADATION ?

**SMIR** Contactez le Service Municipal  
d'Intervention Rapide

- 0 8000 83701 (N° vert - Appel gratuit)
- Application mobile Saint Raphaël
- [smir@ville-saintraphael.fr](mailto:smir@ville-saintraphael.fr)



RETROUVEZ  
LES DERNIÈRES  
SUBVENTIONS  
ATTRIBUÉES  
À LA MAIRIE

### CONSEILS DE QUARTIERS

Permanences du secteur :

- BOULOURIS CENTRE : samedi 23 mars de 10 h00 à 12 h00, Salle Laforest.
- CENTRE-VILLE NORD : samedi 6 avril de 10 h00 à 12 h00, Centre Culturel Georges GINESTA.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

### MARS 2024

**LUNDI 11 :** Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines

**MARDI 12 :** Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage

**MERCREDI 13 :** Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend

**JEUDI 14 :** Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières

**VENDREDI 15 :** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris

**SAMEDI 16 :** Aiguebonne, Le Dramont, Bord de mer (de la plage de la Pescade à la Pointe du Caneiret)

**LUNDI 18 :** Agay, Anthéor, le Trayas, Bord de mer (de la plage du Pourrousset jusqu'à Théoule)

### AVRIL 2024

**LUNDI 8 :** Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines

**MARDI 9 :** Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage

**MERCREDI 10 :** Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend

**JEUDI 11 :** Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières

**VENDREDI 12 :** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris

**SAMEDI 13 :** Aiguebonne, Le Dramont, Bord de mer (de la plage de la Pescade à la Pointe du Caneiret)

**LUNDI 15 :** Agay, Anthéor, le Trayas, Bord de mer (de la plage du Pourrousset jusqu'à Théoule)

## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La Ville de Saint-Raphaël a mis en place un service de collecte hebdomadaire des déchets végétaux dans son centre-ville, à Valescure, Boulouris, le Dramont, Agay, Anthéor et le Trayas.

Les déchets concernés sont les tontes de gazon, les petits branchages, les feuilles et les tailles de végétaux.

**LUNDI :** Secteur Centre-ville sud

**MARDI :** Valescure

**MERCREDI :** Boulouris, Le Dramont

**JEUDI :** Secteur Centre-ville nord

**VENDREDI :** Agay, Anthéor, Le Trayas

 Contact : Pizzorno : 04 98 11 83 40



S A I N T  
R A P H A È L

# CARNAVAL

**SAINT-RAPHAËL**  
À L'HEURE DU CINÉMA

**16 & 17**  
**MARS 2024**



**GRATUIT**

Infos et programme : [ville-saintraphael.fr](http://ville-saintraphael.fr)  